

RAPPORT ANNUEL 2024
SIENNA OBLIGATIONS
VERTES ISR





SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2024.....	3
Vie juridique du fonds	4
GESTION FINANCIERE.....	5
Évolution de la valeur liquidative	6
Performances du fonds	6
Analyse du risque	7
Principaux mouvements du fonds.....	7
Conjoncture économique.....	8
Le mot du gérant.....	12
Autres informations.....	13
Pourcentage OPC interne	15
ETATS FINANCIERS	16
DIC PRIIPS	88
REPORTING DECEMBRE.....	107
ANNEXE SFDR.....	136

Synthèse du fonds au 31/12/2024



DATE D'AGREMENT AMF : 07/08/2015

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 7 ans

FORME JURIDIQUE : OPCVM

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

N°AMF : FR0012857167

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
PRICE WATER HOUSE COOPERS

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 3

INDICE DE REFERENCE :
100% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond Index

CHIFFRES CLES

- > **Actif net du portefeuille** : 317,01 M€
- > **Actif net de la part I-C** : 30,25 M€
Valeur liquidative de la part I-C : 9 942,180 €
+ haut sur 12 mois : 10 117,400 €
+ bas sur 12 mois : 9 374,550 €
- > **Actif net de la part RM-C** : 31,30 M€
Valeur liquidative de la part RM-C : 97,360 €
+ haut sur 12 mois : 99,090 €
+ bas sur 12 mois : 91,890 €
- > **Actif net de la part R-C** : 0,00 M€
Valeur liquidative de la part R-C : 106,840 €
+ haut sur 12 mois : 108,810 €
+ bas sur 12 mois : 101,310 €
- > **Actif net de la part MC** : 0,06 M€
Valeur liquidative de la part MC : 106,520 €
+ haut sur 12 mois : 108,430 €
+ bas sur 12 mois : 100,670 €
- > **Actif net de la part FS-C** : 255,39 M€
Valeur liquidative de la part FS-C : 103,320 €
+ haut sur 12 mois : 105,050 €
+ bas sur 12 mois : 100,150 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en couclôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75008 Paris
www.sienna-gestion.com



Vie juridique du fonds

Le 31/01/2025 :

- Changement de dénomination du Fonds devenant « SIENNA OBLIGATIONS VERTES ».

Le 30/09/2024 :

- Evolution de l'approche extra-financière : passage du fonds en article 9 au sens du Règlement SFDR. Le 12/07/2024 : - Création d'une catégorie de part « FS-C »

Le 29/05/2024 :

- Modification de la dénomination des parts RC (R-C) et R (RM-C) et des investisseurs cibles
- Modification du tableau des frais pour intégrer les frais de fonctionnement et autres services à la place des frais administratifs externes à la société de gestion.

Le 20/05/2024 :

- Suppression de la part ID
- Modification de la dénomination et modification des frais de la part I (I-C) OPCVM « SIENNA OBLIGATIONS VERTES »

Le 15/03/2024 :

- Suppression du split des frais de gestion sur la Part RC.

Le 02/01/2024 :

- Modification de l'indicateur de référence du fonds : remplacement de l'indice Bloomberg Euro Aggregate Total Return par l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



La part FS-C du fonds ne disposant pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage de ses performances. La part ID ayant été clôturée en cours d'année, elle n'est donc pas affichée.

Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans
SIENNA OBLIGATIONS VERTES I-C	2,14	-8,66	-7,86
SIENNA OBLIGATIONS VERTES MC	1,67		
SIENNA OBLIGATIONS VERTES R-C	1,40		
SIENNA OBLIGATIONS VERTES RM-C	1,93	-9,20	-8,82
Indice de référence	2,83	-8,70	-7,72

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans
SIENNA OBLIGATIONS VERTES I-C	2,14	-2,97	-1,62
SIENNA OBLIGATIONS VERTES MC	1,67		
SIENNA OBLIGATIONS VERTES R-C	1,40		
SIENNA OBLIGATIONS VERTES RM-C	1,93	-3,16	-1,83
Indice de référence	2,83	-2,99	-1,59

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
SIENNA OBLIGATIONS VERTES I-C	2,14	7,71	-16,97	-2,44	3,39	5,37
SIENNA OBLIGATIONS VERTES MC	1,67					
SIENNA OBLIGATIONS VERTES R-C	1,40					
SIENNA OBLIGATIONS VERTES RM-C	1,93	7,49	-17,12	-2,63	3,13	5,11
Indice de référence	2,83	7,19	-17,17	-2,85	4,05	5,98

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

Indice de référence (en %)

Tracking error (en %)

Ratio de Sharpe

Ratio d'information

1 an

3 ans

5 ans

5,51	6,40	5,36
4,45	6,38	5,42
1,46	1,77	1,52
-0,30	-0,84	-0,53
-0,48	0,01	-0,02

Principaux mouvements du fonds

Achats

Ventes

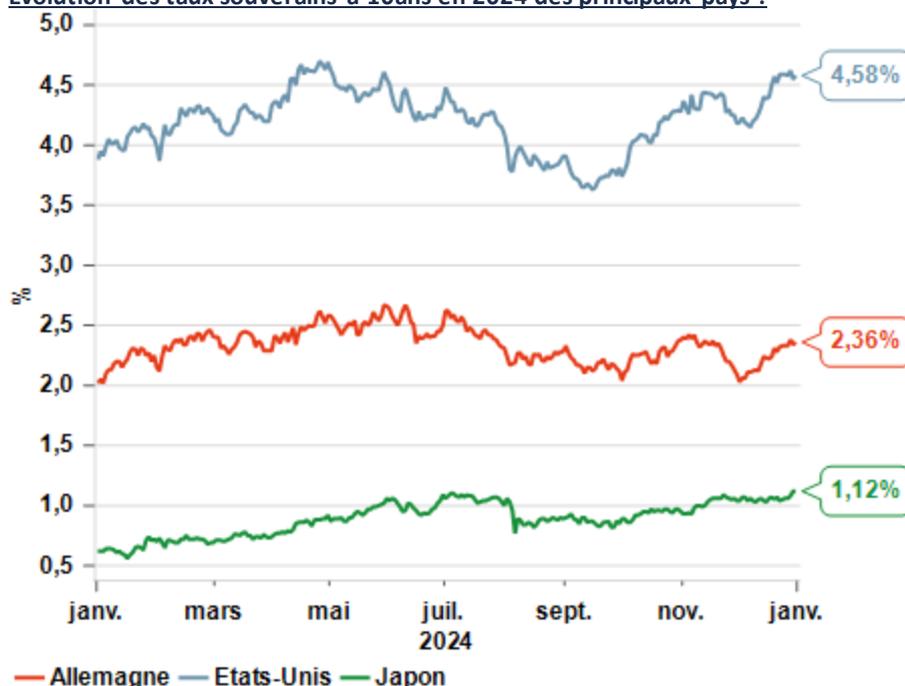
SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QD00	OPCVM	57 639 253,48	SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	51 698 209,38
SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	27 553 573,55	SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QD00	OPCVM	26 534 171,69
TENN 4.75% 10/42 EMTN	XS2549715618	Obligation	4 587 119,95	BELGIUM 1.25% 22/04/33	BE0000346552	Obligation	7 585 264,69
SPAIN 1% 07/42	ES0000012J07	Obligation	4 064 986,88	EUR			
STLA 4.375% 03/30 EMTN	XS2597110027	Obligation	3 189 119,18	BTPS 4% 04/35 13Y	IT0005508590	Obligation	6 660 260,85
BPCECB 3.125% 05/34	FR001400Q6Q8	Obligation	3 116 385,62	AARB 0.75% 04/28 EMTN	DE000AAR0322	Obligation	6 174 632,87
EU 3.25% 02/50 NGEU	EU000A3K4EU0	Obligation	3 020 073,61	GASSM 0.875% 5/25	XS1718393439	Obligation	5 976 794,79
URWFP 3.5% 09/29 EMTN	FR001400SIM9	Obligation	3 011 266,03	HKINTL 3.375% 06/27 GMTN	HK0000929676	Obligation	5 019 095,89
ASSGEN 3.547% 01/34 EMTN	XS2747596315	Obligation	2 955 629,34	SUPF 1.841% 10/25	FR0013015559	Obligation	4 990 636,12
UU 3.75% 05/34 EMTN	XS2771661357	Obligation	2 896 558,90	MIZUHO 0.214% 10/25 EMTN	XS2241387252	Obligation	4 873 769,95
				ESBIRE 4.25% 03/36 EMTN	XS2697970536	Obligation	4 490 208,22

Conjoncture économique

Comme en 2023, la volatilité sur les marchés financiers en 2024 a été marquée par la lenteur du processus désinflationniste mondial et les recalages des anticipations de baisses de taux. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année que le retour à une trajectoire d'inflation plus nettement orientée vers la cible de 2% et la poursuite de la normalisation du marché du travail auront permis aux banques centrales d'entamer leur cycle de baisses des taux directeurs. Cependant, en deuxième partie d'année, et à la suite notamment de l'élection de D. Trump, ces derniers ont retrouvé de la vigueur compte tenu du programme avancé par le futur président, tout comme les incertitudes relatives au déficit budgétaire et aux retombées sur l'économie mondiale de tensions protectionnistes accrues. Du côté des marchés actions, la prépondérance d'un contexte macroéconomique porteur, couplée à l'assouplissement des conditions financières et à la poursuite de la vague IA, aura permis aux indices d'enregistrer une nouvelle année de performances solides, surtout aux Etats-Unis.

Sur les Etats-Unis, le début de l'année ne présageait pas une telle issue : l'inflation a repris des couleurs au cours du premier trimestre, jusqu'à atteindre +3,5% en mars, toujours soutenue par les composantes des services et du logement. Elle s'est ainsi accompagnée d'une hausse marquée des taux souverains à 10 ans, vers 4,70% fin avril (soit un point haut depuis presque vingt ans). Toutefois, la poursuite de la normalisation du marché du travail a permis de ralentir la croissance des salaires (+5,6% au début de l'année en glissement annuel, contre +4,8% en décembre), et donc les tensions inflationnistes. Avec une dynamique des prix engagée sur de bons rails et une politique monétaire plus restrictive à mesure que l'inflation rechutait, la Fed a pu procéder en septembre à une première baisse de taux de -50 pb au cours d'un comité pendant lequel la banque centrale a également renforcé l'importance de son objectif de plein emploi dans ses prises de décision. Ce mouvement a notamment permis d'enrayer la baisse des taux souverains et des indices actions qui s'était amorcée durant l'été, après un très net regain des craintes de récession. Cet optimisme a été encore renforcé en fin d'année avec l'arrivée de D. Trump, notamment vis-à-vis des perspectives de croissance, bien qu'il ait fallu intégrer en parallèle des craintes relatives à la trajectoire du déficit américain, les taux souverains à 10 ans ont ainsi engagé une nouvelle dynamique haussière au T4 pour finalement clôturer l'année à +70 pb à 4,58%.

Evolution des taux souverains à 10ans en 2024 des principaux pays :



Du côté des actions américaines c'est à nouveaux les « Sept Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) et la déferlante continue de l'intelligence artificielle qui ont poussé les indices à la hausse. Ainsi, la robustesse de la croissance, portée par de solides gains de productivité, une consommation soutenue de la part des ménages et l'assouplissement des conditions financières en fin d'année, a aussi été un pilier de la surperformance des indices américains. Sans oublier évidemment les anticipations concernant la politique de D. Trump, entre dérégulation et baisse de la fiscalité pour les entreprises, permettant au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records et d'afficher une performance annuelle de +23%.



En zone euro, le chemin vers la désinflation n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. La BCE a ainsi été contrainte d'attendre le mois de juin pour procéder à sa première baisse de taux directeurs. Dans le sillage de son voisin américain, la composante de l'inflation dans les services a en effet fait de la résistance. La baisse des prix de l'énergie et le ralentissement des coûts salariaux ont toutefois permis à l'inflation de se rapprocher progressivement de la cible de 2% au cours de l'année. Le taux souverain allemand à 10 ans a ainsi évolué entre 2,50% et 2,36% en fin de 2^e semestre. Ce recalibrage a également été constaté dans le sillage d'une croissance économique bien plus faible que les investisseurs ne l'anticipaient : bien que les ménages aient enregistré des gains de pouvoir d'achat, cela n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation, ni donc de rebond de la croissance, laquelle est pénalisée par un manque persistant de confiance lié au contexte politique et géopolitique. Par ailleurs, la dynamique économique a mis en lumière des disparités géographiques, avec un tandem franco-allemand pesant sur l'activité globale de la zone, la première économie européenne ayant notamment été affectée par une perte structurelle de compétitivité et des difficultés persistantes dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile. Plus spécifiquement, en France, la situation politique a encore assombri le tableau économique avec, le 6 juin, l'annonce par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées, lesquelles n'ont toutefois pas permis de faire émerger une majorité solide. Le gouvernement nouvellement formé a ainsi dû faire face à la lourde tâche de faire adopter un projet de loi de finances pour 2025 dans un contexte marqué par une nette dégradation des finances publiques et une Assemblée nationale fragmentée. L'adoption d'une motion de censure le 4 décembre, la démission du gouvernement Barnier et la nomination de F. Bayrou témoignent ainsi de la difficulté de cette tâche qui reste à accomplir début 2025. Les craintes concernant le déficit public demeurent donc prégnantes et ont provoqué, au cours de l'année, des dégradations successives de la note souveraine de la France : Aa2 pour Moody's contre Aa3 précédemment, et AA- pour Fitch, avec une perspective négative. Cette prime de risque politique s'est également accompagnée d'une hausse du *spread* souverain à 10 ans entre la France et l'Allemagne, de 48 pb en juin (avant la dissolution), à 84 pb au 31 décembre, après un pic à 88 pb le 2 décembre.

A noter également que les indices européens ont été freinés par la poursuite des difficultés économiques en Chine. En effet, si l'empire du Milieu connaissait une croissance de +4,6% au T3 sur un an, ce chiffre est inférieur à l'objectif affiché par le gouvernement de +5%, en lien avec des problématiques structurelles sous-jacentes encore prégnantes. L'inflation reste particulièrement faible, le taux de chômage des jeunes important (autour de 15%), et l'atonie de la consommation se cristallise. En cause, les difficultés persistantes du secteur immobilier, comme le soulignent les reculs successifs de l'investissement dans le secteur. Notons toutefois que les autorités gouvernementales continuent de se montrer déterminées à soutenir la confiance et l'activité, bien qu'elles peinent à convaincre les investisseurs dans la durée, et ce même après l'annonce de diverses mesures d'envergure au mois de septembre. Les indices actions chinois terminent néanmoins l'année sur des performances relativement positives, à +17,7% pour le Hang Seng et +14,7% pour le CSI 300.

Au Japon, le retour de l'inflation, désormais bien installée au-dessus du seuil de 2%, a permis à la BOJ de procéder à deux hausses de ses taux directeurs, ce qui marque une rupture avec la politique accommodante menée depuis quinze ans. Ce changement de cap de politique monétaire ne s'est toutefois pas accompagné d'un renforcement durable du yen, qui a continué de souffrir d'un différentiel de taux d'intérêt trop important avec les autres économies, et notamment avec le dollar. Cette faiblesse de la monnaie nipponne a toutefois permis aux actions japonaises de gagner du terrain, le Topix ayant terminé l'année à +17,7%.



Les Marchés Actions

Dans la continuité de 2023, 2024 marque une nouvelle progression des actions au niveau mondial. Pour autant, les performances des indices révèlent certains contrastes, avec une Europe plus en retrait. Le marché américain ressort comme le grand gagnant de l'exercice écoulé, à l'image des « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla) : le S&P500 progresse de 23,31% et le Nasdaq Composite de 28,64%.

L'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales aura sans doute été le thème qui a le plus animé les marchés en 2024. Face au reflux progressif de l'inflation, les banques centrales ont en effet retrouvé des marges de manœuvre pour soutenir l'investissement et la croissance. La Banque Centrale Européenne a ainsi procédé à quatre baisses de taux de 0,25% chacune pour ramener son taux de dépôt à 3%. Aux Etats-Unis, la FED a également procédé à 3 baisses de taux au dernier quadrimestre. Il faut cependant noter que celle-ci, à la différence de la BCE a tenu un discours beaucoup plus prudent sur des baisses de taux additionnelles en 2025, propulsant le taux à dix ans quasiment à son plus haut niveau annuel, à 4,57% fin décembre.

Parmi les autres nombreux thèmes qui auront rythmé l'année passée, les Etats-Unis auront systématiquement été au centre du jeu. Economiquement d'abord, avec une croissance qui a sans arrêt surpris positivement. Boursièrement ensuite, avec une hausse des indices portée notamment par les perspectives de l'intelligence artificielle et tous les usages présents et futurs qu'elle offre. Politiquement également, avec la réélection de Donald Trump à la présidence dont le programme est protectionniste. D'un point de vue commercial enfin, alors que les tensions avec la Chine se sont accentuées.

Concernant la Chine, autre moteur de la croissance mondiale, sa trajectoire a déçu. Si la reprise économique attendue après la fin des restrictions sanitaires a généré des attentes élevées, la réalité s'est révélée plus nuancée. Les ambitions du gouvernement se sont en effet heurtées à une faible consommation intérieure, signe d'une confiance fragile, et à l'endettement du secteur immobilier créant des incertitudes sur la stabilité du secteur financier. Malgré tout, grâce à une baisse des taux en fin d'année et à des signaux budgétaires volontaristes pour 2025, le Hang Seng progresse de 17,67% en 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche quant à lui une hausse de 9,49%.

Le Marché Taux

La fin de l'année 2023 a été marquée par une nette baisse des taux longs. En raison de chiffres d'inflation en décélération, les anticipations de baisses de taux directeurs se sont accentuées avec des premières baisses prévues dès avril 2024 par le consensus des deux côtés de l'Atlantique. Le taux 10 ans allemand finissait donc l'année sur un point bas, à 2,02%. Néanmoins, si l'inflation s'atténuait, le combat des banques centrales n'était pas terminé. Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipons une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.

L'inflation est restée une source d'inquiétude pour les banques centrales, en particulier aux Etats-Unis. Si la tendance baissière n'était pas remise en cause, elle était désormais très modérée en raison de la pression des salaires par exemple. Dans ce contexte, la FED a décalé sa première baisse des taux à septembre au plus tôt. La BCE a quant à elle agit dès le mois de juin par un premier mouvement de baisse d'un quart de point. Les banques centrales sont restées « data dependant ». Les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance qui restait encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées.

L'été 2024 a été marqué par de nombreuses incertitudes (économie chinoise en berne, résultats S1 mitigés) couplées à une baisse de l'inflation. Sur ce plan, l'inflation américaine est passée sous les 3% en juillet ce qui a permis au président de la Fed d'annoncer à son tour le début d'un cycle de baisse des taux directeurs lors du Symposium de Jackson Hole. Une première baisse de 50 bps s'est matérialisée le 18 septembre. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle baissé son taux directeur de 25 bps en septembre tout en indiquant rester « Data dependant » pour ses prochaines réunions.



Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2,12% pour le 10 ans allemand. Le marché anticipait alors une accélération du rythme de baisse des taux directeurs.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Plusieurs profit warnings de constructeurs automobiles ont pénalisé le secteur, les hausses de prix ne couvrant plus la forte baisse de la demande. Néanmoins la demande est restée forte pour les obligations privées, les investisseurs cherchant à bloquer pour les années à venir des rendements attractifs.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Malgré une baisse de 25bps des taux directeurs de la BCE, le marché s'est inquiété d'une inflation sous 2%, et d'un risque que sa politique d'assouplissement monétaire soit peut-être trop tardive. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une future baisse de l'inflation plus importante avec une BCE trop attentiste mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Durant tout le quatrième trimestre, les spreads de crédit sont restés stables. La classe d'actif a bénéficié de niveaux de taux attractifs nourrissant la demande des investisseurs, dans un contexte de fondamentaux solides des entreprises.



Le mot du gérant

En fin d'année 2023, le taux à 10 ans allemand s'inscrivait à 2,02%. Nous avons alors positionné le fonds en sous-sensibilité, stratégie que nous avons neutralisée sur un niveau de 2,25%. Nous sommes par la suite passés sur-sensibles en février sur un niveau de 2,45% sur le 10 ans allemand.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipions une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps. Nous avons sous-exposé l'Italie et étions restés défensif en obligations privées.

Au second trimestre, les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées. Nous avons profité de ces mouvements de marché pour désensibiliser les portefeuilles mais également augmenter la pondération en OAT, BTP et obligations financières françaises (SG, BFCM, ...).

Le positionnement sur sensible du portefeuille ainsi que sa sous-exposition aux actifs risqués a été pénalisant pour le portefeuille au premier semestre.

Le troisième trimestre est marqué par la première baisse des taux de la Fed, le 18 septembre, de 50 bps. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle poursuivi son cycle de baisse. Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2.12% pour le 10 ans allemand.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Le spread de crédit sur une maturité 5 ans est passé de 70 bps à 85 bps.

Le positionnement sur sensible du portefeuille ainsi que l'exposition défensive aux obligations privée lui a permis de surperformer son indice de référence au troisième trimestre.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une baisse plus importante de l'inflation mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Nous avons démarré le trimestre sous sensibles, position que nous avons neutralisée sur des niveaux de 2,20% en septembre. Nous sommes repassés sur-sensibles à 2,45% début novembre pour revenir à la neutralité vers 2,05%. Enfin, fin décembre nous avons augmenté la sensibilité des portefeuilles vers 2,40%.

Enfin, nous sommes restés sous exposés aux risques souverains français et italien. En France, en raison de l'incertitude politique tandis que L'Italie reste sur des niveaux de spread historiquement bas. L'exposition au crédit, et le positionnement taux (avec renforcement de la partie courte) aura permis au fonds de rattraper en partie son retard sur le deuxième semestre.



Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Cet OPCVM prend en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement, tel que détaillé sur notre site internet (<https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>) et dans l'annexe périodique SFDR jointe à ce présent rapport.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 236 089,00 €

En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.



SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.



Effet de levier

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant au (31/12/2024) :

- suivant la méthode brute : 106%,
- suivant la méthode de l'engagement : 110%.

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le Fonds présente un objectif d'investissement durable et se classe dans la catégorie article 9 au sens du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous. Concernant l'indice de référence du fonds, il est précisé que la Société de gestion établit sa méthodologie de sélection des titres répondant à des critères ESG à partir d'indices de référence comprenant un univers large de titres. Le résultat de cette analyse est ensuite comparé à l'univers d'investissement qui découle de l'indice de référence du fonds, visant ainsi à obtenir de meilleures performances que celui-ci sur ces critères. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. »

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2024 est égal à 9,98 % de l'actif net.

ETATS FINANCIERS



SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier**

Société de gestion
SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2025.04.14 17:52:52 +0200

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	282 762 034,30
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	282 762 034,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	31 631 058,83
OPCVM	31 631 058,83
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	2 574 544,65
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	316 967 637,78
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 584 708,60
Comptes financiers	1 268 511,73
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 853 220,33
Total de l'actif I+II	319 820 858,11

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	307 579 946,05
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	9 430 206,20
Capitaux propres I	317 010 152,25
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	317 010 152,25
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	2 574 544,61
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 574 544,61
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	236 161,25
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	236 161,25
Total Passifs : I+II+III+IV	319 820 858,11

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	6 209 505,44
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	103 303,00
Sous-total produits sur opérations financières	6 312 808,44
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-30 583,89
Sous-total charges sur opérations financières	-30 583,89
Total revenus financiers nets (A)	6 282 224,55
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 935 948,04
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 935 948,04
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	4 346 276,51
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 830 097,19
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 516 179,32
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-6 381 102,43
Frais de transactions externes et frais de cession	-169 965,87
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-6 551 068,30
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	6 915 538,93
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	364 470,63

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 004 860,15
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 004 860,15
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 455 303,90
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 549 556,25
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	9 430 206,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le Fonds financier du Fonds est d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de 7 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indice Bloomberg Global Aggrégate EUR Green Bond.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	469 269 227,28	430 719 223,01	334 219 551,75	363 846 929,65	317 010 152,25
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	255 389 628,13
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 471 711,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	103,32
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,69
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C en EUR					
Actif net	46 481 865,17	43 089 059,05	55 353 111,31	105 324 953,03	30 254 139,29
Nombre de titres	4 166,43000	3 958,82717	6 124,87717	10 820,26214	3 043,00675
Valeur liquidative unitaire	11 156,28	10 884,29	9 037,42	9 734,04	9 942,18
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	27,99	33,99	-353,67	-154,12	-170,81
Capitalisation unitaire sur revenu	70,16	48,93	53,45	97,01	139,39
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID en EUR					
Actif net	5 368 141,37	5 211 996,05	4 308 313,29	46 405,15	0,00
Nombre de titres	500,00000	500,00000	500,00000	5,00000	0,00
Valeur liquidative unitaire	10 736,28	10 423,99	8 616,62	9 281,03	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	140,69	32,61	-337,16	-146,93	0,00
Distribution unitaire sur revenu	51,02	46,75	52,46	92,47	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	3 306,01	62 476,40
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	31,55391	586,48087
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	104,77	106,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,44	-1,83
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,30	1,02

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	105,36	213,69
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,00000	2,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	105,36	106,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,41	-1,88
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,01	0,27
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C en EUR					
Actif net	417 419 220,74	382 418 167,91	274 558 127,15	258 472 160,10	31 303 694,74
Nombre de titres	3 790 303,75252	3 566 395,95381	3 089 559,40805	2 705 774,14054	321 493,20603
Valeur liquidative unitaire	110,12	107,22	88,86	95,52	97,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,27	0,33	-3,47	-1,51	-1,67
Capitalisation unitaire sur revenu	0,45	0,26	0,34	0,77	1,17

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau. Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Au 20/05/2024

La part I devient I-C

Le taux max de la part I - C passe de 0.40% à 0.50% TTC man l'an

Suppression de la part ID. Son taux max jusqu'à cette date était de 0.40%TTC l'an.

Au 29/05/2024

La part RC devient R-C

La part R devient RM-C

La part MC devient M-C

Depuis le 12/07/2024

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)			Part R-C : 1% TTC maximum l'an Part I-C : 0,5% TTC maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)		Actif net	Part RM-C : 0,65% TTC maximum l'an Part M-C : 0,90% TTC maximum l'an Part FS-C : 0,5 % TTC maximum l'an
3	Frais indirects maximum (***) (Commissions et frais de	Commissions indirectes (souscriptions/rachats	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	Non significatifs(***)
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (****)		Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de référence Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond.

Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

(*) Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;

- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations règlementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation règlementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(***) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. L'investissement en parts d'OPC est limité à 10% de l'actif net.

(****) Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'**Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

(1) **L'Actif net du Fonds** correspond pour chaque catégorie de part à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants, de la catégorie de part.

(2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond au Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond.

Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien www.sienna-gestion.com

(3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.

Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.

Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.

En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	363 846 929,65
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	310 765 563,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-363 402 409,02
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 346 276,51
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-6 551 068,30
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 004 860,15
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	317 010 152,25

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 791 361,00000	279 197 275,46
Parts rachetées durant l'exercice	-319 650,00000	-32 516 008,07
Solde net des souscriptions/rachats	2 471 711,00000	246 681 267,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 471 711,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 521,62685	14 522 874,81
Parts rachetées durant l'exercice	-9 298,88224	-89 228 011,00
Solde net des souscriptions/rachats	-7 777,25539	-74 705 136,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 043,00675	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-5,00000	-45 288,15
Solde net des souscriptions/rachats	-5,00000	-45 288,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C		
Parts souscrites durant l'exercice	591,58805	61 697,00
Parts rachetées durant l'exercice	-36,66109	-3 821,23
Solde net des souscriptions/rachats	554,92696	57 875,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	586,48087	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	103,81
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	103,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	179 562,38460	16 983 612,18
Parts rachetées durant l'exercice	-2 563 843,31911	-241 609 280,57
Solde net des souscriptions/rachats	-2 384 280,93451	-224 625 668,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	321 493,20603	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C FR001400QKU2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	255 389 628,13	2 471 711,0000 0	103,32
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C FR0012857167	Capitalisation	Capitalisation	EUR	30 254 139,29	3 043,00675	9 942,18
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C FR001400F4Z7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	62 476,40	586,48087	106,52
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C FR001400ED88	Capitalisation	Capitalisation	EUR	213,69	2,00000	106,84
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C FR0012847325	Capitalisation	Capitalisation	EUR	31 303 694,74	321 493,20603	97,36

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	282 762,04	282 762,04	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 268,51	0,00	0,00	0,00	1 268,51
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	23 574,12	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		306 336,16	0,00	0,00	1 268,51

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	68 872,88	60 695,41	100 658,08	52 535,67
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 268,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	-42 794,00	0,00	30 942,56	35 425,56
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 268,51	0,00	0,00	26 078,88	60 695,41	131 600,64	87 961,23

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	281 159,36	1 602,67	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	281 159,36	1 602,67	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	18 481,90
	Dépôts de garantie en espèces	1 566 226,70
Total des créances		1 584 708,60
Dettes		
	Frais de gestion fixe	142 946,09
	Frais de gestion variable	87 502,70
	Autres dettes	5 712,46
Total des dettes		236 161,25
Total des créances et des dettes		1 348 547,35

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	610 231,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	67 116,59
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	19 849,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	289 548,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	509,97
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	69,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	293,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2024
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,32
Frais de gestion variables provisionnés	-0,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,04
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	948 299,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	26,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			31 631 058,83
	FR001400EC14	SIENNA COURT TERME ISR Part FS C	430 835,60
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	31 200 223,23
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			31 631 058,83

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 516 179,32
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	2 516 179,32
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 516 179,32

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 714 327,36
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 714 327,36
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 714 327,36
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 714 327,36
Total	1 714 327,36
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	424 186,49
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	424 186,49
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	424 186,49
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	424 186,49
Total	424 186,49
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	598,55
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	598,55
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	598,55
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	598,55
Total	598,55
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,55
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,55
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,55
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,55
Total	0,55
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	377 066,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	377 066,37
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	377 066,37
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	377 066,37
Total	377 066,37
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	364 470,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	364 470,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	364 470,63

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 424 148,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 424 148,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 424 148,17
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 424 148,17
Total	1 424 148,17
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-519 805,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-519 805,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-519 805,59
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-519 805,59
Total	-519 805,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 077,19
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 077,19
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 077,19
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-1 077,19
Total	-1 077,19
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-3,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3,77
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-3,77
Total	-3,77
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-538 790,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-538 790,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-538 790,99
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-538 790,99
Total	-538 790,99
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			282 762 034,30	89,19
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			282 762 034,30	89,19
Assurance			4 989 794,03	1,57
ASS GENERALI 3.547% 15-01-34	EUR	3 000 000	3 158 489,13	0,99
SWISSCOM FINANCE BV 0.375% 14-11-28	EUR	2 000 000	1 831 304,90	0,58
Automobiles			4 313 155,19	1,36
STELLANTIS NV 4.375% 14-03-30	EUR	3 000 000	3 234 465,33	1,02
VOLKSWAGEN LEASING 4.625% 25-03-29	EUR	1 000 000	1 078 689,86	0,34
Banques commerciales			40 070 237,35	12,64
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	3 000 000	2 941 456,84	0,93
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	2 300 000	2 415 497,94	0,76
BBVA 4.375% 14-10-29 EMTN	EUR	2 000 000	2 153 322,69	0,68
BPCE SFH 3.125% 22-05-34	EUR	3 000 000	3 088 899,68	0,97
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	1 700 000	1 583 579,13	0,50
EUROF 0.1 05/20/30	EUR	4 000 000	3 520 251,43	1,11
ING GROEP NV 2.5% 15-11-30	EUR	2 000 000	1 937 067,19	0,61
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	941 260,27	0,30
INTE 3.625% 16-10-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 030 062,04	0,32
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	3 750 000	4 159 126,15	1,31
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.625% 22-11-27	EUR	6 000 000	5 727 390,89	1,82
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	2 400 000	2 327 067,57	0,73
KOMMUNEKREDIT 0.75% 18-05-27	EUR	2 000 000	1 937 449,51	0,61
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15-09-31	EUR	2 000 000	1 696 004,38	0,54
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	5 000 000	4 611 801,64	1,45
Composants automobiles			411 564,17	0,13
AUTOLIV 3.625% 07-08-29 EMTN	EUR	400 000	411 564,17	0,13
Crédit à la consommation			973 432,39	0,31
LANDSBANKINN HF 5.0% 13-05-28	EUR	900 000	973 432,39	0,31
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 783 921,25	0,56
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.5% 04-04-28	EUR	1 700 000	1 783 921,25	0,56
Electricité			22 933 575,88	7,23
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	700 000	728 862,25	0,23
EDF 4.125% 17-06-31 EMTN	EUR	500 000	531 999,84	0,17
EDF 4.375% 17-06-36 EMTN	EUR	500 000	535 874,56	0,17
EDF 4.75% 12-10-34 EMTN	EUR	1 800 000	1 970 591,42	0,62
EDF 4.75% 17-06-44 EMTN	EUR	1 100 000	1 183 014,82	0,37
LIETUVOS ENERGIJA UAB 1.875% 10-07-28	EUR	4 000 000	3 836 920,94	1,21
LIETUVOS ENERGIJA UAB 2.0% 14-07-27	EUR	4 000 000	3 893 399,09	1,21
RTE EDF TRANSPORT 0.75% 12-01-34	EUR	1 800 000	1 450 980,53	0,46
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 07-12-31	EUR	2 000 000	2 045 647,76	0,65
STATNETT SF 3.375% 26-02-36	EUR	1 600 000	1 645 985,84	0,52
STATNETT SF 3.5% 08-06-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 039 740,38	0,33
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	1 500 000	1 602 671,96	0,51
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.0% 10-04-26	EUR	2 500 000	2 467 886,49	0,78

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipement et services pour l'énergie			3 549 109,13	1,12
EUROGRID GMBH 1 1.113% 15-05-32	EUR	4 100 000	3 549 109,13	1,12
Equipements et instruments électroniques			1 980 674,85	0,62
IBER INT 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 980 674,85	0,62
Gaz			1 148 305,93	0,36
SNAM 3.375% 19-02-28 EMTN	EUR	1 100 000	1 148 305,93	0,36
Marchés de capitaux			17 320 335,44	5,46
ABN AMRO BK 3.0% 01-10-31	EUR	1 000 000	1 004 843,97	0,32
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	3 200 000	3 094 681,13	0,98
CPPIB CAPITAL 0.875% 06-02-29	EUR	1 000 000	941 314,49	0,30
MACQUARIE 3.202% 17-09-29 EMTN	EUR	1 800 000	1 833 911,46	0,58
RAIFFEISEN BANK INTL AG 0.375% 25-09-26	EUR	3 800 000	3 653 873,99	1,15
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	5 000 000	5 195 500,34	1,63
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 15-02-28	EUR	1 500 000	1 596 210,06	0,50
Papier et industrie du bois			5 407 676,82	1,71
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	6 000 000	5 407 676,82	1,71
Pétrole et gaz			1 055 549,06	0,33
NESTE OYJ 3.875% 16-03-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 055 549,06	0,33
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 045 197,94	0,33
STATKRAFT AS 3.375% 22-03-32	EUR	600 000	625 718,26	0,20
STATKRAFT AS 3.75% 22-03-39	EUR	400 000	419 479,68	0,13
Produits chimiques			2 871 245,33	0,91
ARKEMA 0.125% 14-10-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 871 245,33	0,91
Produits pharmaceutiques			1 605 333,18	0,51
COVESTRO AG 4.75% 15-11-28	EUR	1 500 000	1 605 333,18	0,51
Produits pour l'industrie du bâtiment			3 116 010,39	0,98
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.375% 08-04-30	EUR	1 500 000	1 555 842,74	0,49
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 08-04-34	EUR	1 500 000	1 560 167,65	0,49
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			4 644 658,14	1,47
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.375% 24-07-28	EUR	5 000 000	4 644 658,14	1,47
Services aux collectivités			92 572 931,31	29,22
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 30-04-30	EUR	2 500 000	2 210 872,52	0,70
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	500 000	409 854,62	0,13
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.625% 04-09-34	EUR	1 000 000	996 969,74	0,31
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	1 300 000	1 164 833,02	0,37
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	EUR	100 000	86 920,76	0,03
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	2 000 000	1 706 224,64	0,54
COMUNIDAD MADRID 0.827% 30-07-27	EUR	6 000 000	5 776 439,30	1,82
EDP FIN 3.875% 11-03-30 EMTN	EUR	800 000	852 569,67	0,27
ENGIE 0.375% 21-06-27 EMTN	EUR	4 200 000	3 976 701,32	1,25
ENGIE 4.25% 06-03-44 EMTN	EUR	1 100 000	1 164 599,81	0,37
ENGIE 4.5% 06-09-42 EMTN	EUR	1 000 000	1 068 733,96	0,34
EON SE 0.375% 29-09-27 EMTN	EUR	4 200 000	3 976 356,14	1,25
EON SE 3.75% 01-03-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 068 101,25	0,34
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	2 000 000	1 540 584,51	0,49

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROPEAN UNION 2.75% 04-02-33	EUR	10 000 000	10 263 390,48	3,24
EUROPEAN UNION 3.25% 04-02-50	EUR	3 000 000	3 046 821,84	0,96
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	10 000 000	8 243 244,09	2,60
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-11-34	EUR	1 000 000	988 031,89	0,31
HERA 0.875% 05-07-27 EMTN	EUR	3 060 000	2 938 689,55	0,93
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.25% 13-09-27	EUR	3 000 000	2 918 981,90	0,92
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.375% 11-03-32	EUR	2 000 000	1 802 128,77	0,57
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	900 000	917 495,52	0,29
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.247% PERP	EUR	1 400 000	1 425 676,81	0,45
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	2 000 000	1 904 489,03	0,60
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	10 500 000	11 106 449,63	3,51
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	7 000 000	5 139 156,09	1,62
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	EUR	100 000	89 082,61	0,03
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 22-10-28	EUR	4 900 000	4 628 605,22	1,46
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 25-05-34	EUR	1 000 000	830 125,24	0,26
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	11 000 000	7 544 287,08	2,38
VILLE DE PARIS 1.75% 25-05-31	EUR	3 000 000	2 786 514,30	0,88
Services aux entreprises			7 296 998,73	2,30
AGENCE METROPOLITAINE DES DECHETS MENAGE 0.651% 07-07-32	EUR	7 000 000	5 877 889,16	1,85
LA POSTE 1.45% 30-11-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 419 109,57	0,45
Services aux professionnels			6 191 591,27	1,95
AQUAFIN NV 0.875% 10-06-30	EUR	7 000 000	6 191 591,27	1,95
Services de télécommunication diversifiés			1 060 782,16	0,33
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 060 782,16	0,33
Services financiers diversifiés			27 308 900,18	8,61
ENBW INTL FINANCE 3.75% 20-11-35	EUR	1 500 000	1 512 188,31	0,48
ENBW INTL FINANCE 4.3% 23-05-34	EUR	2 000 000	2 172 653,28	0,69
ENEL FINANCE INTL NV 1.125% 16-09-26	EUR	4 500 000	4 406 667,66	1,39
NRWBANK 0.75% 30-06-28 EMTN	EUR	6 000 000	5 680 388,73	1,77
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	6 000 000	5 589 547,92	1,76
TENNET HOLDING BV 1.75% 04-06-27	EUR	500 000	494 276,17	0,16
TENNET HOLDING BV 1.875% 13-06-36	EUR	1 000 000	874 923,08	0,28
TENNET HOLDING BV 4.75% 28-10-42	EUR	4 000 000	4 520 550,91	1,43
UNITED UTILITIES WATER FINANCE 3.75% 23-05-34	EUR	2 000 000	2 057 704,12	0,65
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			10 762 284,65	3,39
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	1 000 000	923 718,96	0,29
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	800 000	871 879,08	0,28
ICADE 1.0% 19-01-30	EUR	5 500 000	4 897 604,04	1,54
UNIBAIL RODAMCO SE 3.5% 11-09-29	EUR	3 000 000	3 058 988,66	0,96
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	1 000 000	1 010 093,91	0,32
Transport maritime			7 187 059,42	2,27
AP MOELLER MAERSK AS 0.75% 25-11-31	EUR	4 000 000	3 428 816,56	1,09
AP MOELLER MAERSK AS 3.75% 05-03-32	EUR	2 500 000	2 666 087,27	0,84
AP MOELLER MAERSK AS 4.125% 05-03-36	EUR	1 000 000	1 092 155,59	0,34
Transport routier et ferroviaire			11 161 710,11	3,52
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 1.125% 09-07-26	EUR	3 000 000	2 953 476,69	0,93
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 691 392,88	0,85

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RESFER 0 7/8 01/22/29	EUR	4 000 000	3 732 323,14	1,18
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	2 000 000	1 784 517,40	0,56
TITRES D'OPC			31 631 058,83	9,98
OPCVM			31 631 058,83	9,98
Gestion collective			31 631 058,83	9,98
SIENNA COURT TERME ISR Part FS C	EUR	4 000	430 835,60	0,14
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	308 322,89189	31 200 223,23	9,84
Total			314 393 093,13	99,17

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BTP 0325	-140	398 347,52	0,00	-16 797 200,00
EURO BUND 0325	404	0,00	-1 308 501,92	53 909 760,00
EURO-OAT 0325	-50	131 824,33	0,00	-6 170 000,00
EURO SCHATZ 0325	-400	142 000,00	0,00	-42 794 000,00
XEUR FGBX BUX 0325	267	0,00	-1 266 042,69	35 425 560,00
Sous-total 1.		672 171,85	-2 574 544,61	23 574 120,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		672 171,85	-2 574 544,61	23 574 120,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	314 393 093,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-1 902 372,76
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	4 755 593,13
Autres passifs (-)	-236 161,25
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	317 010 152,25

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR FS-C	EUR	2 471 711,00000	103,32
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I-C	EUR	3 043,00675	9 942,18
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR M-C	EUR	586,48087	106,52
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R-C	EUR	2,00000	106,84
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR RM-C	EUR	321 493,20603	97,36

SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	362 997 907,22	337 557 253,15
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	335 841 426,16	328 267 978,78
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	335 841 426,16	328 267 978,78
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	26 407 781,06	6 773 774,37
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	26 407 781,06	6 773 774,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	748 700,00	2 515 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	748 700,00	2 515 500,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	707 334,63	1 187 223,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	707 334,63	1 187 223,14
COMPTES FINANCIERS	1 360 180,24	1 004 473,77
Liquidités	1 360 180,24	1 004 473,77
TOTAL DE L'ACTIF	365 065 422,09	339 748 950,06

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	366 479 493,79	345 892 828,01
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	2,51
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-5 766 791,23	-13 082 639,21
Résultat de l'exercice (a,b)	3 134 227,09	1 409 360,44
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	363 846 929,65	334 219 551,75
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	748 699,99	2 515 500,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	748 699,99	2 515 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	748 699,99	2 515 500,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	469 792,45	3 013 898,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	469 792,45	3 013 898,31
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	365 065 422,09	339 748 950,06

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	0,00	17 362 500,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	26 586 000,00
EURO BTP 0324	10 723 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	18 250 260,00	0,00
EURO BOBL 0324	4 771 200,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	73 516 050,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	70 340,09	2 560,49
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 411 730,82	3 745 879,47
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	5 482 070,91	3 748 439,96
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 952,15	8 436,32
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 952,15	8 436,32
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 477 118,76	3 740 003,64
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 330 245,64	2 383 061,61
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 146 873,12	1 356 942,03
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-12 646,03	52 418,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 134 227,09	1 409 360,44

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Parts R :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		0.65 % maximum l'an

2	Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	0.1 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*) (***)		Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son indice de référence Bloomberg Euro Aggregate Total Return.

Parts I et ID :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	0.4 % maximum l'an
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	0.1 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*) (***)		Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son indice de référence Bloomberg Euro Aggregate Total Return.

Part RC :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	1 % maximum l'an dont : - 0,90 % de frais de gestion financière - 0,10 % de commission de gestion administrative et comptable
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
	Frais indirects maximum (**)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant

	(Commissions et frais de gestion)	Frais de gestion	Actif net	0.1 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*) (***)		Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son indice de référence Bloomberg Euro Aggregate Total Return.

Part MC :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		- 0,90 % maximum l'an
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant
		Frais de gestion	Actif net
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*) (***)	Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son indice de référence Bloomberg Euro Aggregate Total Return.

(*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

(***) La commission de surperformance représente la part variable des frais de gestion.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'Actif net du Fonds (1) et celle de son Indicateur de Référence (2) appréciées sur une Période de Référence (3).

(1) L'Actif net du Fonds correspond pour chaque catégorie de part à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants, de la catégorie de part.

(2) L'Indicateur de Référence du Fonds correspond au Bloomberg Euro Aggregate Total Return.

Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien www.sienna-gestion.com

(3) La Période de Référence correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence. Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que

des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

- Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées), la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.

Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.

En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

- Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence, la commission de surperformance sera nulle.

- Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

Nouvelle période de Référence de 5 ans :

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID	Distribution	Distribution
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	334 219 551,75	430 719 223,01
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	93 928 401,88	73 028 834,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-90 001 582,30	-98 471 237,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	306 872,11	184 479,88
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 857 549,71	-7 875 252,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 682 637,44	1 078 760,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 928 965,70	-6 293 550,00
Frais de transactions	-35 604,92	-18 213,42
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	25 296 340,06	-56 951 560,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-26 347 814,71</i>	<i>-51 644 154,77</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>51 644 154,77</i>	<i>-5 307 405,57</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 089 955,92	-2 515 500,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>574 455,92</i>	<i>-2 515 500,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 515 500,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-23 375,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 146 873,12	1 356 942,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	363 846 929,65	334 219 551,75

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	335 841 426,16	92,30
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	335 841 426,16	92,30
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	10 723 500,00	2,95
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	10 723 500,00	2,95
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	96 537 510,00	26,53
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	96 537 510,00	26,53

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	335 841 426,16	92,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360 180,24	0,37
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	10 723 500,00	2,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	96 537 510,00	26,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 884 989,76	1,07	25 606 876,91	7,04	62 513 373,28	17,18	92 315 547,81	25,37	151 520 638,40	41,64
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 360 180,24	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 723 500,00	2,95
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	73 516 050,00	20,21	4 771 200,00	1,31	18 250 260,00	5,02

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	138 570,23
	Dépôts de garantie en espèces	568 764,40
TOTAL DES CRÉANCES		707 334,63
DETTES		
	Frais de gestion fixe	166 002,91
	Frais de gestion variable	302 008,17
	Autres dettes	1 781,37
TOTAL DES DETTES		469 792,45
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		237 542,18

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC		
Parts souscrites durant l'exercice	31,61837	3 117,90
Parts rachetées durant l'exercice	-0,06446	-6,42
Solde net des souscriptions/rachats	31,55391	3 111,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31,55391	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I		
Parts souscrites durant l'exercice	6 409,51286	58 402 304,07
Parts rachetées durant l'exercice	-1 714,12789	-16 070 655,92
Solde net des souscriptions/rachats	4 695,38497	42 331 648,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 820,26214	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID		
Parts souscrites durant l'exercice	5,00000	43 122,20
Parts rachetées durant l'exercice	-500,00000	-4 312 220,00
Solde net des souscriptions/rachats	-495,00000	-4 269 097,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R		
Parts souscrites durant l'exercice	393 041,58665	35 479 757,71
Parts rachetées durant l'exercice	-776 826,85416	-69 618 699,96
Solde net des souscriptions/rachats	-383 785,26751	-34 138 942,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 705 774,14054	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Frais de gestion variables provisionnés	0,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	374 102,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	74 416,07
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	6 835,75
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 366,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	16,76
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	3 616,40
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 650 761,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	160 464,39
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	56 658,72
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			26 407 781,06
	FR0007391255	SIENNA COURT TERME ISR "I	408 771,75
	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	23 937 594,64
	FR001400EBN2	SIENNA TRESORERIE PLUS PARTS A	2 061 414,67
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			26 407 781,06

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	2,51
Résultat	3 134 227,09	1 409 360,44
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 134 227,09	1 409 362,95

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9,58	0,00
Total	9,58	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,01	0,00
Total	0,01	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 049 736,53	327 397,04
Total	1 049 736,53	327 397,04

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID		
Affectation		
Distribution	462,35	26 230,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	2,70
Capitalisation	0,00	0,00
Total	462,35	26 232,70
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5,00000	500,00000
Distribution unitaire	92,47	52,46
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 084 018,62	1 055 733,21
Total	2 084 018,62	1 055 733,21

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 766 791,23	-13 082 639,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 766 791,23	-13 082 639,21

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-14,07	0,00
Total	-14,07	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,41	0,00
Total	-0,41	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 667 666,06	-2 166 222,99
Total	-1 667 666,06	-2 166 222,99

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-734,68	-168 583,89
Total	-734,68	-168 583,89

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 098 376,01	-10 747 832,33
Total	-4 098 376,01	-10 747 832,33

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	315 419 639,55	469 269 227,28	430 719 223,01	334 219 551,75	363 846 929,65
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	3 306,01
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	31,55391
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	104,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,44
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	105,36
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	105,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,41
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I en EUR					
Actif net	32 549 850,82	46 481 865,17	43 089 059,05	55 353 111,31	105 324 953,03
Nombre de titres	3 016,43000	4 166,43000	3 958,82717	6 124,87717	10 820,26214
Valeur liquidative unitaire	10 790,85	11 156,28	10 884,29	9 037,42	9 734,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	103,37	27,99	33,99	-353,67	-154,12
Capitalisation unitaire sur résultat	82,39	70,16	48,93	53,45	97,01

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID en EUR					
Actif net	5 231 739,74	5 368 141,37	5 211 996,05	4 308 313,29	46 405,15
Nombre de titres	500,00000	500,00000	500,00000	500,00000	5,00000
Valeur liquidative unitaire	10 463,47	10 736,28	10 423,99	8 616,62	9 281,03
+/- values nettes unitaire non distribuées	113,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	100,23	140,69	32,61	-337,16	-146,93
Distribution unitaire sur résultat	40,82	51,02	46,75	52,46	92,47
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R en EUR					
Actif net	277 638 048,99	417 419 220,74	382 418 167,91	274 558 127,15	258 472 160,10
Nombre de titres	2 599 864,53286	3 790 303,75252	3 566 395,95381	3 089 559,40805	2 705 774,14054
Valeur liquidative unitaire	106,79	110,12	107,22	88,86	95,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,02	0,27	0,33	-3,47	-1,51
Capitalisation unitaire sur résultat	0,55	0,45	0,26	0,34	0,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK 0.75% 18-04-28	EUR	7 000 000	6 085 915,28	1,68
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	EUR	500 000	433 097,13	0,12
COVESTRO AG 4.75% 15-11-28	EUR	1 500 000	1 610 630,52	0,44
DBR 0 08/15/30	EUR	500 000	442 479,13	0,12
DEUTSCHE KREDITBANK AG 0.75% 26-09-24	EUR	2 500 000	2 446 679,72	0,66
ENBW ENERGIE BADENWUERTEMBERG 1.125% 05-11-79	EUR	1 000 000	980 573,05	0,27
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	4 000 000	3 902 424,80	1,07
EON SE 0.375% 29-09-27 EMTN	EUR	4 200 000	3 845 465,26	1,05
EUROGRID GMBH 1 1.113% 15-05-32	EUR	4 100 000	3 479 025,08	0,96
NRW BANK EX LANDESBANK NORDRHEINWESTF 0.75% 30-06-28	EUR	6 000 000	5 582 794,36	1,54
TOTAL ALLEMAGNE			28 809 084,33	7,91
AUSTRALIE				
WESTPAC BANKING 0.625% 22-11-24	EUR	3 000 000	2 917 554,37	0,80
WESTPAC BANKING 0.766% 13-05-31	EUR	3 300 000	3 044 678,10	0,84
TOTAL AUSTRALIE			5 962 232,47	1,64
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	500 000	414 880,29	0,11
RAIFFEISEN BANK INTL AG 0.375% 25-09-26	EUR	3 800 000	3 481 831,36	0,96
VERBUND AG 1.5% 20-11-24	EUR	4 000 000	3 934 727,71	1,08
TOTAL AUTRICHE			7 831 439,36	2,15
BELGIQUE				
AQUAFIN NV 0.875% 10-06-30	EUR	7 000 000	6 158 738,46	1,69
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	10 000 000	9 039 134,79	2,48
EUROPEAN UNION 2.75% 04-02-33	EUR	10 000 000	10 439 923,54	2,87
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	2 400 000	2 242 603,43	0,62
TOTAL BELGIQUE			27 880 400,22	7,66
CANADA				
CPPIB CAPITAL 0.875% 06-02-29	EUR	1 000 000	924 260,48	0,25
TOTAL CANADA			924 260,48	0,25
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	7 000 000	5 840 956,07	1,60
TOTAL CHILI			5 840 956,07	1,60
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK AS 0.75% 25-11-31	EUR	4 000 000	3 285 939,60	0,90
KOMMUNEKREDIT 0.75% 18-05-27	EUR	2 000 000	1 899 873,73	0,52
ORSTED 2.25% 24-11-17	EUR	2 000 000	1 962 028,31	0,54
TOTAL DANEMARK			7 147 841,64	1,96
ESPAGNE				
ADIFAL 0.55 04/30/30	EUR	2 500 000	2 146 673,49	0,59
BANCO SANTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	3 200 000	3 008 777,42	0,83
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	3 000 000	2 867 421,60	0,79
BBVA 4.375% 14-10-29 EMTN	EUR	2 000 000	2 146 921,63	0,59
COMUNIDAD MADRID 0.827% 30-07-27	EUR	6 000 000	5 631 999,02	1,55
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.375% 04-04-32	EUR	1 800 000	1 940 151,62	0,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.25% 13-09-27	EUR	3 000 000	2 879 165,72	0,80
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	900 000	923 415,89	0,25
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.375% 24-07-28	EUR	5 000 000	4 539 413,56	1,25
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	5 000 000	3 368 563,19	0,92
TOTAL ESPAGNE			29 452 503,14	8,10
ETATS-UNIS				
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	2 000 000	2 110 274,86	0,58
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.625% 22-11-27	EUR	6 000 000	5 617 210,88	1,54
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	6 000 000	5 374 688,25	1,48
TOTAL ETATS-UNIS			13 102 173,99	3,60
FINLANDE				
NESTE OYJ 3.875% 16-03-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 063 342,17	0,29
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	6 000 000	5 233 859,63	1,44
TOTAL FINLANDE			6 297 201,80	1,73
FRANCE				
ACAFF 0 3/8 10/21/25	EUR	4 500 000	4 294 587,68	1,19
AGENCE METROPOLITAINE DES DECHETS MENAGE 0.651% 07-07-32	EUR	7 000 000	5 878 621,21	1,62
ARKEMA 0.125% 14-10-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 778 178,65	0,77
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	3 500 000	3 453 860,47	0,95
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	1 700 000	1 558 856,46	0,43
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	1 000 000	897 201,58	0,25
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	800 000	833 279,12	0,23
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	700 000	716 251,49	0,19
EDF 4.75% 12-10-34 EMTN	EUR	1 000 000	1 092 085,47	0,30
ENGIE 0.375% 21-06-27 EMTN	EUR	4 200 000	3 847 954,64	1,06
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	14 000 000	12 304 701,61	3,38
ICADE 1.0% 19-01-30	EUR	5 500 000	4 736 724,82	1,30
LA POSTE 1.45% 30-11-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 399 219,96	0,38
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 658 209,67	0,73
RESFER 0 7/8 01/22/29	EUR	4 000 000	3 704 123,80	1,01
SCHN ELEC SE 1.841% 13-10-25	EUR	5 000 000	4 933 924,62	1,36
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	2 000 000	1 838 785,49	0,50
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 22-10-28	EUR	4 900 000	4 590 517,53	1,26
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 25-05-34	EUR	1 000 000	842 317,49	0,23
ULFP 1 03/14/25	EUR	3 000 000	2 929 957,02	0,80
VILL DE 1.75% 25-05-31 EMTN	EUR	3 000 000	2 841 207,14	0,79
TOTAL FRANCE			68 130 565,92	18,73
HONG-KONG				
HONG KONG MONETARY AUTHORITY HONG 3.375% 07-06-27	EUR	5 000 000	5 185 733,29	1,42
TOTAL HONG-KONG			5 185 733,29	1,42
IRLANDE				
ESB FIN 4.25% 03-03-36 EMTN	EUR	4 000 000	4 357 747,52	1,20
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	5 500 000	5 232 472,67	1,44
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 22-05-35	EUR	2 500 000	2 719 333,97	0,74
TOTAL IRLANDE			12 309 554,16	3,38
ITALIE				
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 1.125% 09-07-26	EUR	3 000 000	2 866 148,52	0,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HERA 0.875% 05-07-27 EMTN	EUR	3 060 000	2 854 882,39	0,79
HERIM 2 3/8 07/04/24	EUR	5 000 000	5 018 404,95	1,38
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	907 521,65	0,25
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	3 750 000	4 064 120,88	1,11
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	17 000 000	17 483 818,39	4,81
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.0% 10-04-26	EUR	5 000 000	4 810 269,12	1,33
TOTAL ITALIE			38 005 165,90	10,45
JAPON				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07-10-25	EUR	5 000 000	4 751 121,43	1,31
TOTAL JAPON			4 751 121,43	1,31
LITUANIE				
LIETUVOS ENERGIJA UAB 1.875% 10-07-28	EUR	4 000 000	3 712 789,17	1,02
LIETUVOS ENERGIJA UAB 2.0% 14-07-27	EUR	4 000 000	3 833 464,65	1,05
TOTAL LITUANIE			7 546 253,82	2,07
LUXEMBOURG				
BANQ EUR 1.25% 13-11-26 EMTN	EUR	1 000 000	973 107,93	0,27
TOTAL LUXEMBOURG			973 107,93	0,27
NORVEGE				
STATNETT SF 3.5% 08-06-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 062 333,79	0,29
TOTAL NORVEGE			1 062 333,79	0,29
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 0.875% 22-04-25	EUR	4 000 000	3 893 699,31	1,07
EDP FIN 3.875% 11-03-30 EMTN	EUR	800 000	854 421,10	0,24
ENBW INTL FINANCE 4.3% 23-05-34	EUR	2 000 000	2 127 132,34	0,58
ENEL FINANCE INTL NV 1.0% 16-09-24	EUR	4 000 000	3 933 224,89	1,08
ENEL FINANCE INTL NV 1.125% 16-09-26	EUR	4 500 000	4 297 664,16	1,18
GAS NATURAL FENOSA FINANCE BV 0.875% 15-05-25	EUR	6 000 000	5 822 736,09	1,60
IBER INT 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 945 222,56	0,53
ING GROEP NV 2.5% 15-11-30	EUR	2 000 000	1 925 727,97	0,53
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.5% 04-04-28	EUR	1 700 000	1 781 562,05	0,49
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	1 875 000	1 887 596,49	0,52
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	7 000 000	5 223 505,96	1,44
SWISSCOM FINANCE BV 0.375% 14-11-28	EUR	2 000 000	1 788 329,47	0,49
TENNET HOLDING BV	EUR	4 000 000	3 378 812,12	0,93
TENN HOL 1.875% 13-06-36 EMTN	EUR	1 000 000	909 362,95	0,25
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	5 000 000	5 188 628,34	1,43
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 15-02-28	EUR	1 500 000	1 606 333,98	0,44
TOTAL PAYS-BAS			46 563 959,78	12,80
PHILIPPINES				
ASIA 0.35 07/16/25	EUR	3 000 000	2 891 453,45	0,80
TOTAL PHILIPPINES			2 891 453,45	0,80
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	5 000 000	4 428 315,62	1,22
VATTENFALL AB 0.05% 15-10-25	EUR	4 000 000	3 787 421,44	1,04
TOTAL SUEDE			8 215 737,06	2,26
SUISSE				
EUROF 0.1 05/20/30	EUR	4 000 000	3 434 676,40	0,94
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	2 000 000	1 526 276,46	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROFIMA EUROPAISCHE GESELLSCH 0.25% 09-02-24	EUR	2 000 000	1 997 393,27	0,56
TOTAL SUISSE			6 958 346,13	1,92
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			335 841 426,16	92,30
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			335 841 426,16	92,30
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA COURT TERME ISR "I	EUR	1 500	408 771,75	0,11
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	197 642	23 937 594,64	6,58
SIENNA TRESORERIE PLUS PARTS A	EUR	1 979,904	2 061 414,67	0,57
TOTAL FRANCE			26 407 781,06	7,26
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			26 407 781,06	7,26
TOTAL Organismes de placement collectif			26 407 781,06	7,26
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	40	57 200,00	0,02
EURO BTP 0324	EUR	-90	-174 244,08	-0,05
EURO BUND 0324	EUR	133	418 950,00	0,12
EURO SCHATZ 0324	EUR	690	272 550,00	0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			574 455,92	0,16
TOTAL Engagements à terme fermes			574 455,92	0,16
TOTAL Instruments financier à terme			574 455,92	0,16
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	-574 455,91	-574 455,91	-0,16
TOTAL Appel de marge			-574 455,91	-0,16
Créances			707 334,63	0,20
Dettes			-469 792,45	-0,13
Comptes financiers			1 360 180,24	0,37
Actif net			363 846 929,65	100,00

Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ID	EUR	5,00000	9 281,03
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR R	EUR	2 705 774,14054	95,52
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "MC	EUR	31,55391	104,77
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR I	EUR	10 820,26214	9 734,04
Parts SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "RC	EUR	1,00000	105,36

DIC PRIIPS

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR (Part FS-C - FR001400QKU2)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 07/08/2015

DURÉE ET RÉLIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : Le Fonds, classé ' Obligations et autres titres de créances libellés en euro ', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 7 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond. L'objectif environnemental du Fonds est de permettre aux investisseurs de contribuer au financement de l'économie verte, de la transition énergétique au travers d'obligations ' vertes ', emprunts émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique. Le Fonds bénéficie du label Greenfin : la part d'obligations ' vertes ' représentera au minimum 85% de son actif net. Dans le cadre de la labellisation Greenfin, le Pôle ISR de Sienna Gestion vérifie chaque mois et au cours de chaque émission que les conditions du label (décrites dans le prospectus du Fonds) sont bien respectées.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire tenant compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (' ESG ') des émetteurs. Après application des exclusions sectorielles et normatives de Sienna Gestion, il est procédé à l'analyse extra-financière de l'émission : le Pôle ISR de Sienna Gestion s'assure que le titre est bien présent dans l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond, composé de titres analysés par Bloomberg comme étant conformes aux Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association. A défaut de référencement dans l'indice, le Pôle ISR analyse le profil ESG de l'émetteur au moment de la décision d'investissement et vérifie l'intégration de l'émission dans l'indice. A défaut de référencement du titre dans l'indice, l'émission sera limitée à 10% de l'actif net du Fonds. Au niveau de l'émetteur, il est procédé, dans un premier temps, à une analyse ESG : les émetteurs privés sont sélectionnés selon une approche ' best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité et les émetteurs publics/souverains sont sélectionnés selon une approche ' best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. Sont exclus au minimum 5% des émetteurs ayant les notes ESG les plus faibles. Il est ensuite procédé à l'analyse de la robustesse de la stratégie climat de l'émetteur (détaillée dans le prospectus).

Stratégie financière : A partir des documents d'analyse recueillis, l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères les plus pertinents pour le choix de la stratégie de gestion des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse microéconomique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des courtiers et des agences de notation ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre valeurs souveraines et valeurs corporate), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues en direct et dans une moindre mesure, via des supports de type OPC).

Instruments utilisés : Le Fonds peut être exposé, dans la limite de 200% de son actif net, aux marchés de taux. Il peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs (dont 10% maximum de pays émergents) à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et/ou obligations hybrides (obligations convertibles, subordonnées, ...) libellés en Euro. Le Fonds peut détenir des titres libellés dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10% de son actif net. Les titres de créance et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds est investi bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Le Fonds peut détenir dans la limite de 10% de son actif net des actions de toutes capitalisations situées dans la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). Le Fonds peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC monétaires et/ou obligataires classés ' Obligations et autres titres de créance libellés en euro '. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Le Fonds peut intervenir sur les marchés à terme via des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, de change et de crédit dans les limites de la fourchette de sensibilité comprise entre 4 et 12. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 9 : le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable. Il est classé article 9 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

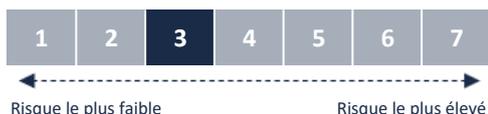
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 7 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 900,00 €	6 950,00 €
	Rendement annuel moyen	-21,00%	-5,06%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 300,00 €	8 660,00 €
	Rendement annuel moyen	-17,00%	-2,03%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 130,00 €	10 070,00 €
	Rendement annuel moyen	1,30%	0,10%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 060,00 €	12 800,00 €
	Rendement annuel moyen	10,60%	3,59%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2016 et le 30/09/2023

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2012 et le 30/09/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	54,30 €	389,03 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,54%	0,54%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,64% avant déduction des coûts et de 0,1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	50,00 €
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,30 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 7 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR (Part ID - FR0013197522)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 17/05/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 07/08/2015

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, classé ' Obligations et autres titres de créances libellés en euros ', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 7 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond. Dans le cadre de la labellisation GREENFIN (anciennement labellisation ' Transition Énergétique et Ecologique pour le Climat ' ou TEEC), la part d'obligations vertes représente au minimum 83,5 % de l'actif net du Fonds. Le solde du portefeuille est constitué d'obligations privées et souveraines choisies parmi les émetteurs les mieux notés dans leur notation ISR. Des trackers souverains et des produits dérivés peuvent être investis de façon tactique ou stratégique.

Approche extra-financière : ce fonds ' ISR ' (' Investissement Socialement Responsable ') dispose d'une politique de gestion qui prendra en compte des critères Sociaux, Environnementaux et de bonne Gouvernance (' ESG ') en plus des critères financiers classiques pour la sélection des titres. Le gérant s'appuie sur le pôle Investissements Socialement Responsables qui analyse les risques sociaux (ressources humaines, relations avec les partenaires), environnementaux, et de gouvernance (transparence) des émetteurs en se fondant, notamment, sur des notations établies par l'agence de notation Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Sur l'investissement dans des ' obligations vertes ', les quatre principes suivants doivent être pris en considération au niveau des caractéristiques de l'émission : l'existence d'un projet vert, l'analyse environnementale du projet vert, la vérification de l'allocation des fonds au projet vert et le reporting dédié. Les ' obligations vertes ' financent des projets notamment dans les thèmes d'investissement vert suivants : énergies renouvelables, efficacité énergétique, ou encore adaptation au changement climatique.

Stratégie financière : A partir des documents d'analyse recueillis, l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macroéconomiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères les plus pertinents pour le choix de la stratégie de gestion des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse microéconomique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des courtiers et des agences de notations ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre valeurs souveraines et valeurs corporate), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues en direct et dans une moindre mesure, via des supports de type OPC).

Instruments utilisés : Le Fonds peut être exposé, dans la limite de 200% de son actif net, aux marchés de taux. Le Fonds peut détenir, dans la limite de 100 % de son actif net, des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs (dont 10 % maximum de pays émergents) à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et/ou obligations hybrides (obligations convertibles, subordonnées, ...) libellés en Euro. Le Fonds peut détenir des titres libellés dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10 % de son actif net. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le fonds est géré est comprise entre 4 et 12. Le Fonds peut détenir dans la limite de 10% de son actif net des actions de toutes capitalisations situées dans la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents).

Le Fonds peut être investi dans la limite de 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPC monétaires et/ou obligataires classés ' Obligations et autres titres de créance libellés en euro '. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, de change et de crédit dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le gérant peut avoir recours aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 7 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 890,00 €	6 920,00 €
	Rendement annuel moyen	-21,10%	-5,12%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 270,00 €	8 450,00 €
	Rendement annuel moyen	-17,30%	-2,38%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 110,00 €	11 380,00 €
	Rendement annuel moyen	1,10%	1,86%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 070,00 €	12 930,00 €
	Rendement annuel moyen	10,70%	3,74%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2016 et le 29/09/2023

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2014 et le 31/07/2021

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2012 et le 31/08/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	56,93 €	461,20 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,57%	0,58%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,44% avant déduction des coûts et de 1,86% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	40,70 €
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,23 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,12% La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	12,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 7 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 18 rue de Courcelles 75008 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR (Part I-C - FR0012857167)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 07/08/2015

DURÉE ET RÉLIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : Le Fonds, classé ' Obligations et autres titres de créances libellés en euro ', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 7 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond. L'objectif environnemental du Fonds est de permettre aux investisseurs de contribuer au financement de l'économie verte, de la transition énergétique au travers d'obligations ' vertes ', emprunts émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique. Le Fonds bénéficie du label Greenfin : la part d'obligations ' vertes ' représentera au minimum 85% de son actif net. Dans le cadre de la labellisation Greenfin, le Pôle ISR de Sienna Gestion vérifie chaque mois et au cours de chaque émission que les conditions du label (décrites dans le prospectus du Fonds) sont bien respectées.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire tenant compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (' ESG ') des émetteurs. Après application des exclusions sectorielles et normatives de Sienna Gestion, il est procédé à l'analyse extra-financière de l'émission : le Pôle ISR de Sienna Gestion s'assure que le titre est bien présent dans l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond, composé de titres analysés par Bloomberg comme étant conformes aux Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association. A défaut de référencement dans l'indice, le Pôle ISR analyse le profil ESG de l'émetteur au moment de la décision d'investissement et vérifie l'intégration de l'émission dans l'indice. A défaut de référencement du titre dans l'indice, l'émission sera limitée à 10% de l'actif net du Fonds. Au niveau de l'émetteur, il est procédé, dans un premier temps, à une analyse ESG : les émetteurs privés sont sélectionnés selon une approche ' best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité et les émetteurs publics/souverains sont sélectionnés selon une approche ' best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. Sont exclus au minimum 5% des émetteurs ayant les notes ESG les plus faibles. Il est ensuite procédé à l'analyse de la robustesse de la stratégie climat de l'émetteur (détaillée dans le prospectus).

Stratégie financière : A partir des documents d'analyse recueillis, l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères les plus pertinents pour le choix de la stratégie de gestion des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse microéconomique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des courtiers et des agences de notation ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre valeurs souveraines et valeurs corporate), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues en direct et dans une moindre mesure, via des supports de type OPC).

Instruments utilisés : Le Fonds peut être exposé, dans la limite de 200% de son actif net, aux marchés de taux. Il peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs (dont 10% maximum de pays émergents) à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et/ou obligations hybrides (obligations convertibles, subordonnées, ...) libellés en Euro. Le Fonds peut détenir des titres libellés dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10% de son actif net. Les titres de créance et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds est investi bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Le Fonds peut détenir dans la limite de 10% de son actif net des actions de toutes capitalisations situées dans la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). Le Fonds peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC monétaires et/ou obligataires classés ' Obligations et autres titres de créance libellés en euro '. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Le Fonds peut intervenir sur les marchés à terme via des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, de change et de crédit dans les limites de la fourchette de sensibilité comprise entre 4 et 12. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 9 : le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable. Il est classé article 9 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

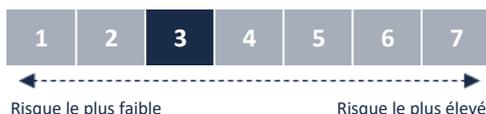
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 7 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 890,00 €	6 920,00 €
	Rendement annuel moyen	-21,10%	-5,12%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 300,00 €	8 710,00 €
	Rendement annuel moyen	-17,00%	-1,95%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 140,00 €	10 130,00 €
	Rendement annuel moyen	1,40%	0,18%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 070,00 €	12 890,00 €
	Rendement annuel moyen	10,70%	3,69%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2016 et le 30/09/2023

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2012 et le 30/09/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	53,21 €	383,57 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,53%	0,53%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,72% avant déduction des coûts et de 0,18% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	40,70 €
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,08% La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	8,15 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 7 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR (Part MC - FR001400F4Z7)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 07/08/2015

DURÉE ET RÉLIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : Le Fonds, classé ' Obligations et autres titres de créances libellés en euro ', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 7 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond. L'objectif environnemental du Fonds est de permettre aux investisseurs de contribuer au financement de l'économie verte, de la transition énergétique au travers d'obligations ' vertes ', emprunts émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique. Le Fonds bénéficie du label Greenfin : la part d'obligations ' vertes ' représentera au minimum 85% de son actif net. Dans le cadre de la labellisation Greenfin, le Pôle ISR de Sienna Gestion vérifie chaque mois et au cours de chaque émission que les conditions du label (décrites dans le prospectus du Fonds) sont bien respectées.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire tenant compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (' ESG ') des émetteurs. Après application des exclusions sectorielles et normatives de Sienna Gestion, il est procédé à l'analyse extra-financière de l'émission : le Pôle ISR de Sienna Gestion s'assure que le titre est bien présent dans l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond, composé de titres analysés par Bloomberg comme étant conformes aux Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association. A défaut de référencement dans l'indice, le Pôle ISR analyse le profil ESG de l'émetteur au moment de la décision d'investissement et vérifie l'intégration de l'émission dans l'indice. A défaut de référencement du titre dans l'indice, l'émission sera limitée à 10% de l'actif net du Fonds. Au niveau de l'émetteur, il est procédé, dans un premier temps, à une analyse ESG : les émetteurs privés sont sélectionnés selon une approche ' best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité et les émetteurs publics/souverains sont sélectionnés selon une approche ' best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. Sont exclus au minimum 5% des émetteurs ayant les notes ESG les plus faibles. Il est ensuite procédé à l'analyse de la robustesse de la stratégie climat de l'émetteur (détaillée dans le prospectus).

Stratégie financière : A partir des documents d'analyse recueillis, l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères les plus pertinents pour le choix de la stratégie de gestion des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse microéconomique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des courtiers et des agences de notation ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre valeurs souveraines et valeurs corporate), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues en direct et dans une moindre mesure, via des supports de type OPC).

Instruments utilisés : Le Fonds peut être exposé, dans la limite de 200% de son actif net, aux marchés de taux. Il peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs (dont 10% maximum de pays émergents) à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et/ou obligations hybrides (obligations convertibles, subordonnées, ...) libellés en Euro. Le Fonds peut détenir des titres libellés dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10% de son actif net. Les titres de créance et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds est investi bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Le Fonds peut détenir dans la limite de 10% de son actif net des actions de toutes capitalisations situées dans la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). Le Fonds peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC monétaires et/ou obligataires classés ' Obligations et autres titres de créance libellés en euro '. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Le Fonds peut intervenir sur les marchés à terme via des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, de change et de crédit dans les limites de la fourchette de sensibilité comprise entre 4 et 12. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 9 : le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable. Il est classé article 9 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

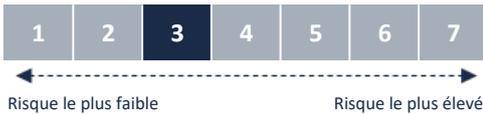
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 7 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 820,00 €	6 880,00 €
	Rendement annuel moyen	-21,80%	-5,20%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180,00 €	8 340,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,20%	-2,56%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 990,00 €	9 690,00 €
	Rendement annuel moyen	-0,10%	-0,45%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 900,00 €	12 320,00 €
	Rendement annuel moyen	9,00%	3,03%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2016 et le 30/09/2023

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2012 et le 30/09/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	193,75 €	765,48 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,94%	1,09%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,64% avant déduction des coûts et de -0,45% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	89,50 €
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,26 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 7 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR (Part R-C - FR001400ED88)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 07/08/2015

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : Le Fonds, classé ' Obligations et autres titres de créances libellés en euro ', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 7 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond. L'objectif environnemental du Fonds est de permettre aux investisseurs de contribuer au financement de l'économie verte, de la transition énergétique au travers d'obligations ' vertes ', emprunts émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique. Le Fonds bénéficie du label Greenfin : la part d'obligations ' vertes ' représentera au minimum 85% de son actif net. Dans le cadre de la labellisation Greenfin, le Pôle ISR de Sienna Gestion vérifie chaque mois et au cours de chaque émission que les conditions du label (décrites dans le prospectus du Fonds) sont bien respectées.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire tenant compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (' ESG ') des émetteurs. Après application des exclusions sectorielles et normatives de Sienna Gestion, il est procédé à l'analyse extra-financière de l'émission : le Pôle ISR de Sienna Gestion s'assure que le titre est bien présent dans l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond, composé de titres analysés par Bloomberg comme étant conformes aux Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association. A défaut de référencement dans l'indice, le Pôle ISR analyse le profil ESG de l'émetteur au moment de la décision d'investissement et vérifie l'intégration de l'émission dans l'indice. A défaut de référencement du titre dans l'indice, l'émission sera limitée à 10% de l'actif net du Fonds. Au niveau de l'émetteur, il est procédé, dans un premier temps, à une analyse ESG : les émetteurs privés sont sélectionnés selon une approche ' best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité et les émetteurs publics/souverains sont sélectionnés selon une approche ' best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. Sont exclus au minimum 5% des émetteurs ayant les notes ESG les plus faibles. Il est ensuite procédé à l'analyse de la robustesse de la stratégie climat de l'émetteur (détaillée dans le prospectus).

Stratégie financière : A partir des documents d'analyse recueillis, l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères les plus pertinents pour le choix de la stratégie de gestion des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse microéconomique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des courtiers et des agences de notation ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre valeurs souveraines et valeurs corporate), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues en direct et dans une moindre mesure, via des supports de type OPC).

Instruments utilisés : Le Fonds peut être exposé, dans la limite de 200% de son actif net, aux marchés de taux. Il peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs (dont 10% maximum de pays émergents) à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et/ou obligations hybrides (obligations convertibles, subordonnées, ...) libellés en Euro. Le Fonds peut détenir des titres libellés dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10% de son actif net. Les titres de créance et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds est investi bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Le Fonds peut détenir dans la limite de 10% de son actif net des actions de toutes capitalisations situées dans la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). Le Fonds peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC monétaires et/ou obligataires classés ' Obligations et autres titres de créance libellés en euro '. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Le Fonds peut intervenir sur les marchés à terme via des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, de change et de crédit dans les limites de la fourchette de sensibilité comprise entre 4 et 12. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 9 : le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable. Il est classé article 9 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 7 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 110,00 €	6 980,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,90%	-5,01%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 130,00 €	8 330,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,70%	-2,58%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 930,00 €	9 850,00 €
	Rendement annuel moyen	-0,70%	-0,22%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 830,00 €	12 520,00 €
	Rendement annuel moyen	8,30%	3,26%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2016 et le 30/09/2023

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2012 et le 30/09/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	263,50 €	665,66 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,64%	0,94%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,72% avant déduction des coûts et de -0,22% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,53% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	51,45 €
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,80 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,07% La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	7,25 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 7 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR (Part RM-C - FR0012847325)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 07/08/2015

DURÉE ET RÉLIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : Le Fonds, classé ' Obligations et autres titres de créances libellés en euro ', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 7 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond. L'objectif environnemental du Fonds est de permettre aux investisseurs de contribuer au financement de l'économie verte, de la transition énergétique au travers d'obligations ' vertes ', emprunts émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique. Le Fonds bénéficie du label Greenfin : la part d'obligations ' vertes ' représentera au minimum 85% de son actif net. Dans le cadre de la labellisation Greenfin, le Pôle ISR de Sienna Gestion vérifie chaque mois et au cours de chaque émission que les conditions du label (décrites dans le prospectus du Fonds) sont bien respectées.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire tenant compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (' ESG ') des émetteurs. Après application des exclusions sectorielles et normatives de Sienna Gestion, il est procédé à l'analyse extra-financière de l'émission : le Pôle ISR de Sienna Gestion s'assure que le titre est bien présent dans l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond, composé de titres analysés par Bloomberg comme étant conformes aux Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association. A défaut de référencement dans l'indice, le Pôle ISR analyse le profil ESG de l'émetteur au moment de la décision d'investissement et vérifie l'intégration de l'émission dans l'indice. A défaut de référencement du titre dans l'indice, l'émission sera limitée à 10% de l'actif net du Fonds. Au niveau de l'émetteur, il est procédé, dans un premier temps, à une analyse ESG : les émetteurs privés sont sélectionnés selon une approche ' best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité et les émetteurs publics/souverains sont sélectionnés selon une approche ' best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. Sont exclus au minimum 5% des émetteurs ayant les notes ESG les plus faibles. Il est ensuite procédé à l'analyse de la robustesse de la stratégie climat de l'émetteur (détaillée dans le prospectus).

Stratégie financière : A partir des documents d'analyse recueillis, l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères les plus pertinents pour le choix de la stratégie de gestion des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse microéconomique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des courtiers et des agences de notation ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre valeurs souveraines et valeurs corporate), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues en direct et dans une moindre mesure, via des supports de type OPC).

Instruments utilisés : Le Fonds peut être exposé, dans la limite de 200% de son actif net, aux marchés de taux. Il peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs (dont 10% maximum de pays émergents) à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et/ou obligations hybrides (obligations convertibles, subordonnées, ...) libellés en Euro. Le Fonds peut détenir des titres libellés dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10% de son actif net. Les titres de créance et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds est investi bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Le Fonds peut détenir dans la limite de 10% de son actif net des actions de toutes capitalisations situées dans la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). Le Fonds peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC monétaires et/ou obligataires classés ' Obligations et autres titres de créance libellés en euro '. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Le Fonds peut intervenir sur les marchés à terme via des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, de change et de crédit dans les limites de la fourchette de sensibilité comprise entre 4 et 12. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 9 : le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable. Il est classé article 9 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 7 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 810,00 €	6 850,00 €
	Rendement annuel moyen	-21,90%	-5,26%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 200,00 €	8 490,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,00%	-2,31%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 020,00 €	9 860,00 €
	Rendement annuel moyen	0,20%	-0,20%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 930,00 €	12 540,00 €
	Rendement annuel moyen	9,30%	3,29%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2016 et le 30/09/2023

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2012 et le 30/09/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	173,46 €	628,77 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,73%	0,89%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,68% avant déduction des coûts et de -0,2% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65,04 €
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,29 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,04% La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	4,13 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 7 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

REPORTING DECEMBRE

SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR * I-C

Reporting au 31/12/2024

* Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE investi en titres de créance, instruments du marché monétaire et en obligations avec un minimum de 83,5% en obligations vertes. La politique de gestion prend en compte des critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques pour la sélection des titres. L'objectif de gestion est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance égale à celle de l'indice "Euro Aggregate".

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 9 : Produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable

VUE D'ENSEMBLE

Données AMF :

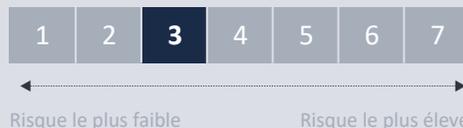
- **Forme juridique** : FCP
- **Classification AMF** : Oblig. et autres TC libellés en euros
- **Article SFDR (1)** : 9
- **Devise** : Euro
- **Code ISIN** : FR0012857167
- **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : 0,41%
- **Coûts de transaction** : 0,04%

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)

- 100% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond Index

Indicateur de risque (SRI) (2) :



Durée de placement : > 7 ans

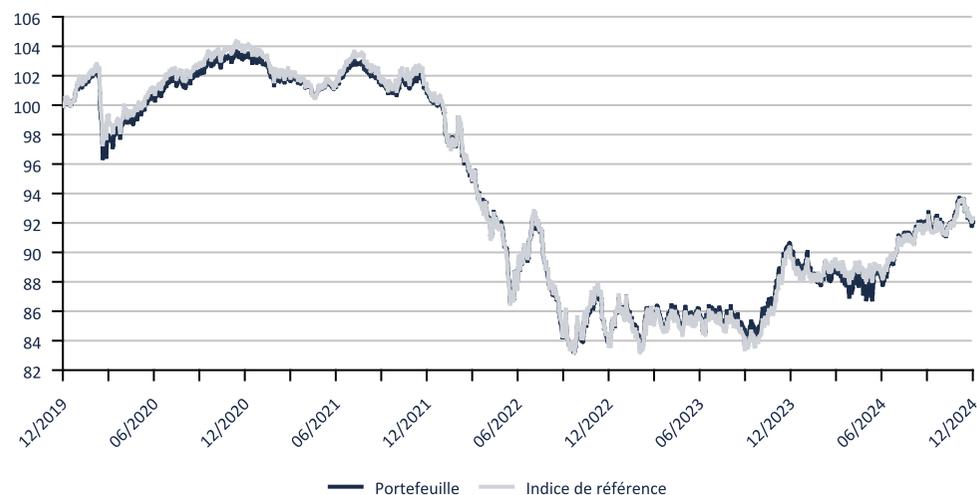
Chiffres du mois :

- **Valeur liquidative de la part** : 9 942,180 €
- **Actif net du portefeuille** : 317,01 M€

(2) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

Performances et allocation du portefeuille

ÉVOLUTION DE LA VL ET DU BENCHMARK (BASE 100)

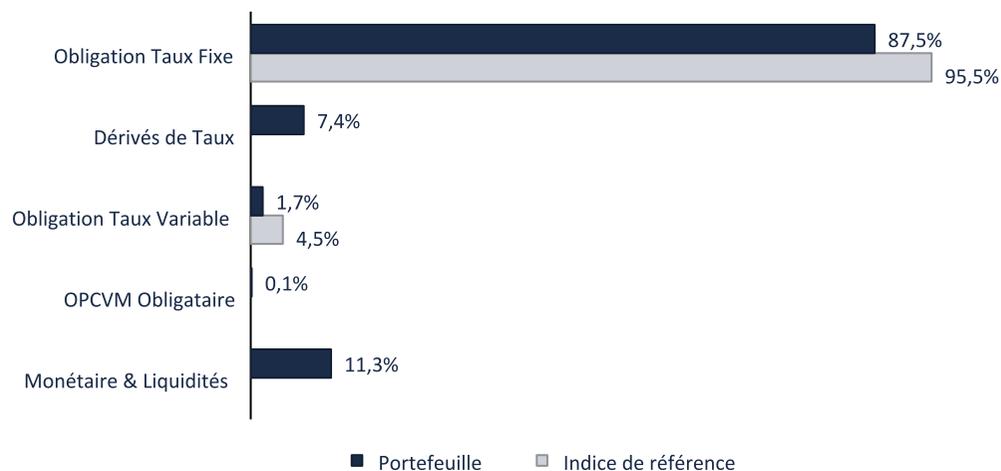


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	
Portefeuille	-1,47	2,14	2,14	-8,66	-7,86	
Indice de référence	-1,05	2,83	2,83	-8,70	-7,72	
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans	5 ans	
Portefeuille			2,14	-2,97	-1,62	
Indice de référence			2,83	-2,99	-1,59	
Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	2,14	7,71	-16,97	-2,44	3,39	5,37
Indice de référence	2,83	7,19	-17,17	-2,85	4,05	5,98

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	5,51	6,40	5,36
Indice de référence (en %)	4,45	6,38	5,42
Tracking error annualisé (en %)	1,46	1,77	1,52
Bêta	1,21	0,96	0,95
Perte maximum (en %)	3,69	17,44	16,72
Alpha annualisé (en %)	-1,23	-0,09	-0,11
Ratio de Sharpe	-0,30	-0,84	-0,53
Ratio d'information	-0,48	0,01	-0,02

Analyse de la performance

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SIENNA MONETAIRE - FS C	0,11%	XEUR FGBX BUX 0325	-0,27%
EURO BTP 0325	0,06%	EURO SCHATZ 0325	-0,25%
VW 3.875% 03/26 EMTN	0,02%	EURO BUND 0325	-0,19%
PLD 0.375% 02/28	0,02%	EURO SCHATZ 1224	-0,16%
ICADFP 1% 01/30	0,02%	XEUR FGBX BUX 1224	-0,07%

MOT DU GÉRANT

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

ATTRIBUTION DE PERFORMANCE SUR LE MOIS

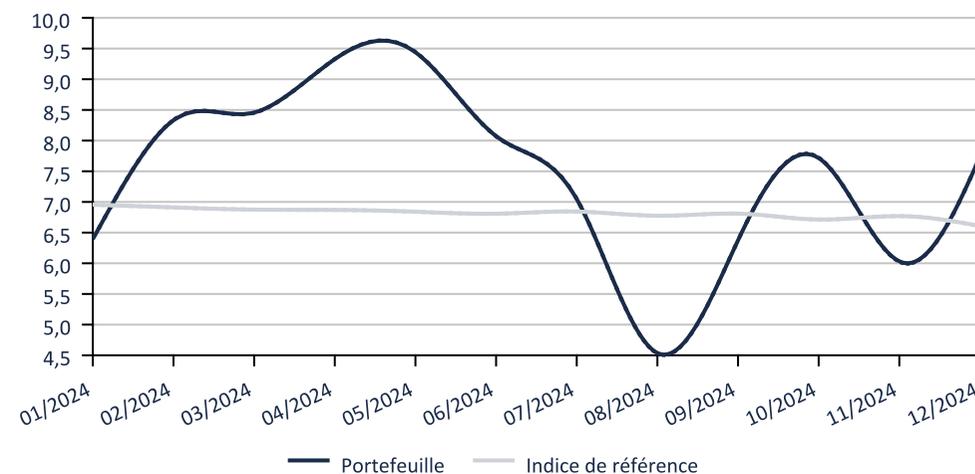
	Portefeuille			Indice de référence			Contrib Surperf.
	Poids	Perf	Contrib	Poids	Perf	Contrib	
Obligations	125,12%	-1,62%	-1,44%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,66%
Oblig. Taux Fixe	88,62%	-0,85%	-0,73%	95,53%	-1,10%	-1,05%	0,23%
Fonds D'Etat	12,30%	-2,60%	-0,32%	23,77%	-2,35%	-0,56%	0,12%
Supra-National	7,96%	-1,14%	-0,09%	10,75%	-1,76%	-0,19%	0,07%
Obligation Foncière	0,00%	0,00%	0,00%	4,86%	-0,38%	-0,02%	-0,03%
Secteur Public et Semi Public	14,78%	-0,66%	-0,10%	17,62%	-0,82%	-0,14%	0,02%
Secteur Privé Corporate	35,86%	-0,49%	-0,17%	19,57%	-0,53%	-0,10%	0,10%
Secteur Privé Financier	16,73%	-0,28%	-0,04%	18,05%	-0,18%	-0,03%	-0,03%
Obligations sécurisées	0,98%	-1,14%	-0,01%	0,91%	-0,49%	0,00%	-0,01%
Oblig. Taux Variable	1,97%	0,48%	0,01%	4,47%	-0,02%	0,00%	-0,02%
Secteur Privé Corporate	0,95%	1,07%	0,01%	0,57%	0,65%	0,00%	0,01%
Secteur Privé Financier	1,02%	0,25%	0,00%	3,90%	-0,11%	0,00%	-0,03%
OPCVM Obligataires	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
OPCVM Obligations	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Autres	34,41%	-18,33%	-0,72%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,88%
Monétaires	7,03%	0,28%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%
Liquidité	-32,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,19%
Total	100,00%	-1,42%	-1,42%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,37%

Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

INDICATEURS DU MOIS

Indicateur	Portefeuille	Indice de référence
Sensibilité	7,808	6,620
Rendement à maturité	2,525%	3,020%
Spread moyen (en pb)	62,210	
Notation moyenne	IGA+	

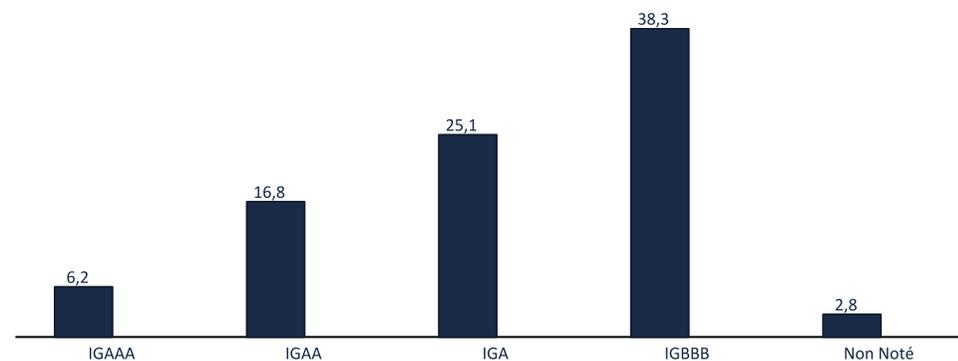
ÉVOLUTION DE LA SENSIBILITÉ



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

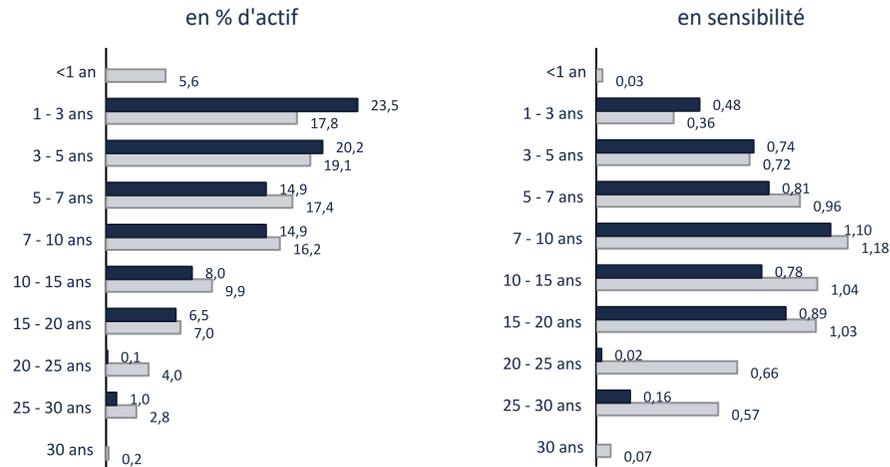
Valeurs	Poids	Secteur
BTPS 4% 04/35 13Y	3,50%	Etat
EU 2.75% 02/33 NGEU	3,24%	Supranational
OAT 1.75% 06/39	2,60%	Etat
SPAIN 1% 07/42	2,38%	Etat
AQUFIN 0.875% 06/30	1,95%	Services aux collectivités
SYCTOM 0.651% 07/32 EMTN	1,85%	Public
MADRID 0.827% 07/27	1,82%	Public
IBRD 0.625% 11/27 GDIF	1,81%	Supranational
NRWBK 0.75% 06/28 EMTN	1,79%	Public
PLD 0.375% 02/28	1,76%	Immobilier

RÉPARTITION PAR NOTATION LONG TERME (EN % D'ACTIF)

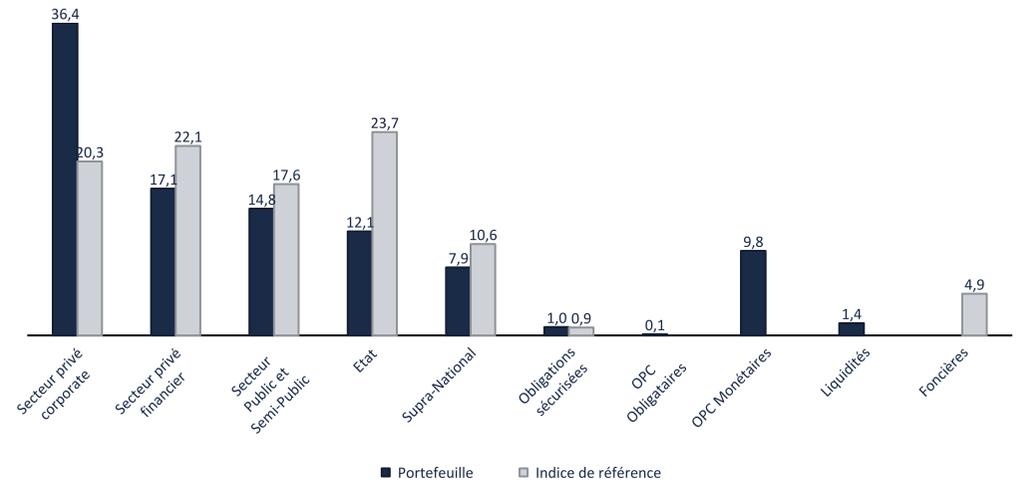


Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

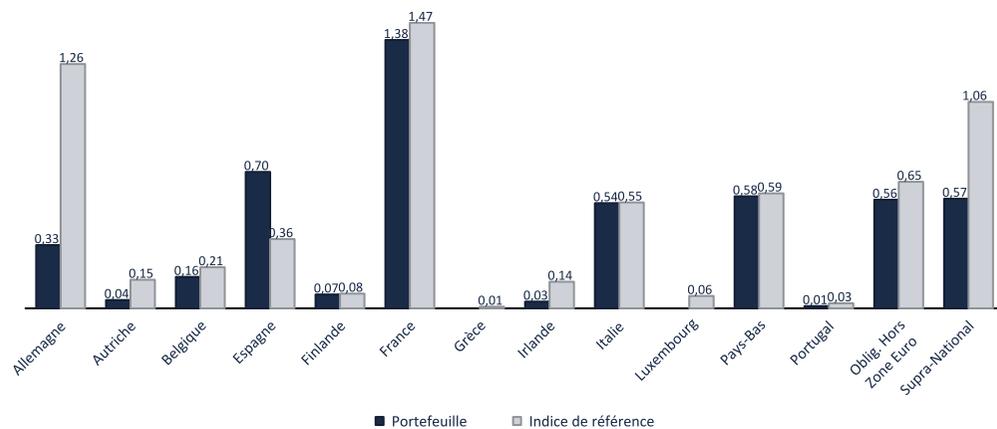
RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ



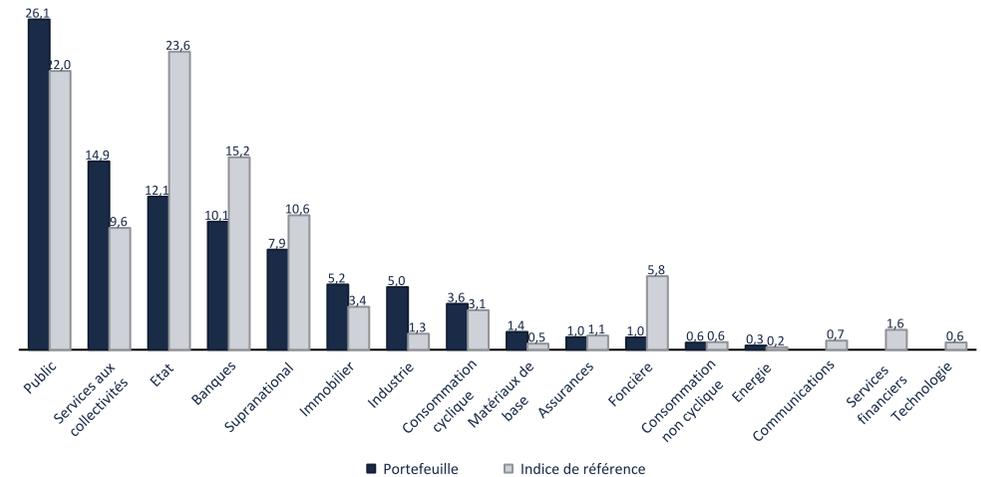
RÉPARTITION PAR TYPE D'ÉMETTEUR (EN % D'ACTIF)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE HORS OPC (EN SENSIBILITÉ)



RÉPARTITION PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE (EN % D'ACTIF)



Analyse Extra-Financière

	Résultat en TCO2/M€ investis
Émissions induites	66.24
Émissions évitées	-775.85
Émissions nettes évitées*	-709.617

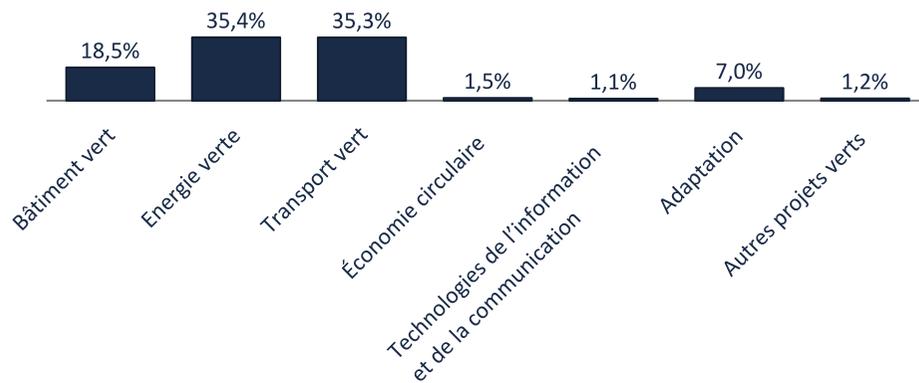
* Équivalent à 405 allers-retours Paris New-York pour chaque million d'euro investi.

Taux de couverture 75,46%. Le taux de couverture porte sur la part des obligations vertes supérieures à 2 ans.

RÉPARTITION DES OBLIGATIONS EN % ACTIF DU FONDS

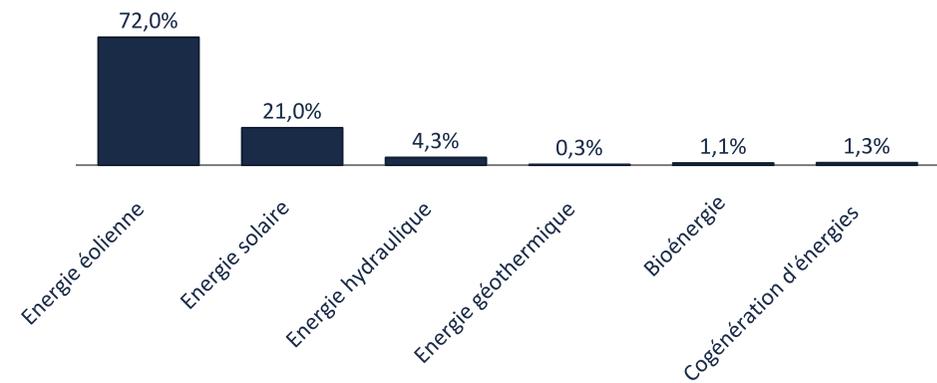


RÉPARTITION DES PROJETS VERTS FINANCÉS



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories de projets financés par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 87,19% de l'actif du fonds adossé aux obligations vertes.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉNERGIE FINANCÉE



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories d'énergies renouvelables financées par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 100% de la partie "Énergie verte" du fonds, soit 34,4% de la partie obligations vertes.

ÉCONOMIE ET MARCHÉS

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

AVERTISSEMENT

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

CARACTÉRISTIQUES DU FOND

Date de création : 27/10/2015

Fonds multi-parts : OUI

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Société de gestion :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75009 Paris
www.sienna-gestion.com

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de contrepartie

SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR * MC

Reporting au 31/12/2024

* Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE investi en titres de créance, instruments du marché monétaire et en obligations avec un minimum de 83,5% en obligations vertes. La politique de gestion prend en compte des critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques pour la sélection des titres. L'objectif de gestion est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance égale à celle de l'indice "Euro Aggregate".

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 9 : Produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable

VUE D'ENSEMBLE

Données AMF :

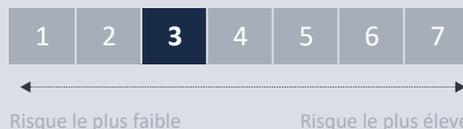
- **Forme juridique** : FCP
- **Classification AMF** : Oblig. et autres TC libellés en euros
- **Article SFDR (1)** : 9
- **Devise** : Euro
- **Code ISIN** : FR001400F4Z7
- **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : 0,90%
- **Coûts de transaction** : 0,04%

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)

- 100% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond Index

Indicateur de risque (SRI) (2) :



Durée de placement : > 7 ans

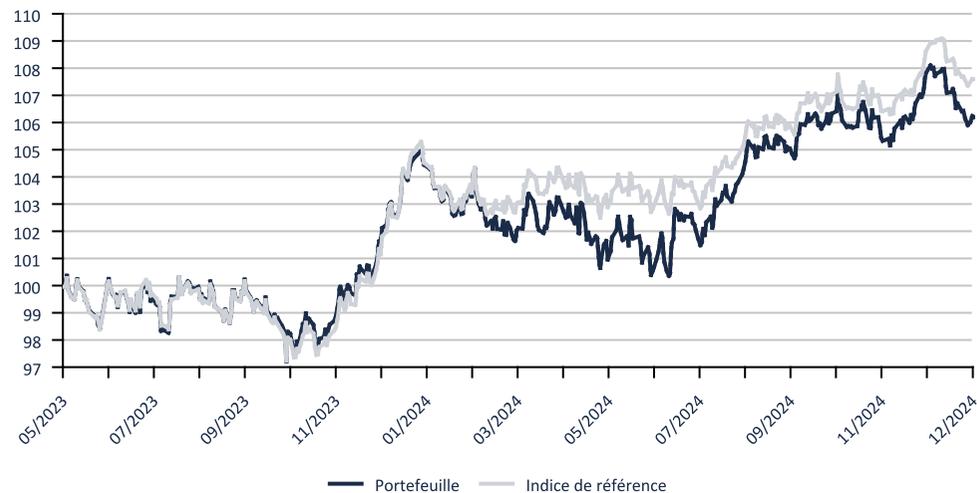
Chiffres du mois :

- **Valeur liquidative de la part** : 106,520 €
- **Actif net du portefeuille** : 317,01 M€

(2) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

Performances et allocation du portefeuille

ÉVOLUTION DE LA VL ET DU BENCHMARK (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-1,51	1,67	1,67
Index de référence	-1,05	2,83	2,83

Performances annualisées (en %)

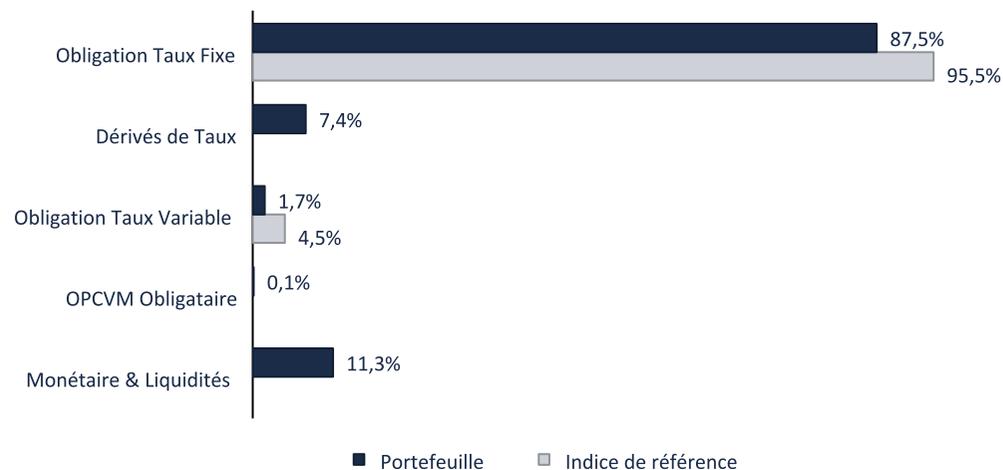
	1 an
Portefeuille	1,67
Index de référence	2,83

Performances annuelles (en %)

	2024
Portefeuille	1,67
Index de référence	2,83

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an
Volatilité annualisée	
Portefeuille (en %)	5,51
Index de référence (en %)	4,45
Tracking error annualisé (en %)	1,47
Bêta	1,21
Perte maximum (en %)	3,91
Alpha annualisé (en %)	-1,69
Ratio de Sharpe	-0,39
Ratio d'information	-0,80

Analyse de la performance

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SIENNA MONETAIRE - FS C	0,11%	XEUR FGBX BUX 0325	-0,27%
EURO BTP 0325	0,06%	EURO SCHATZ 0325	-0,25%
VW 3.875% 03/26 EMTN	0,02%	EURO BUND 0325	-0,19%
PLD 0.375% 02/28	0,02%	EURO SCHATZ 1224	-0,16%
ICADFP 1% 01/30	0,02%	XEUR FGBX BUX 1224	-0,07%

MOT DU GÉRANT

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

ATTRIBUTION DE PERFORMANCE SUR LE MOIS

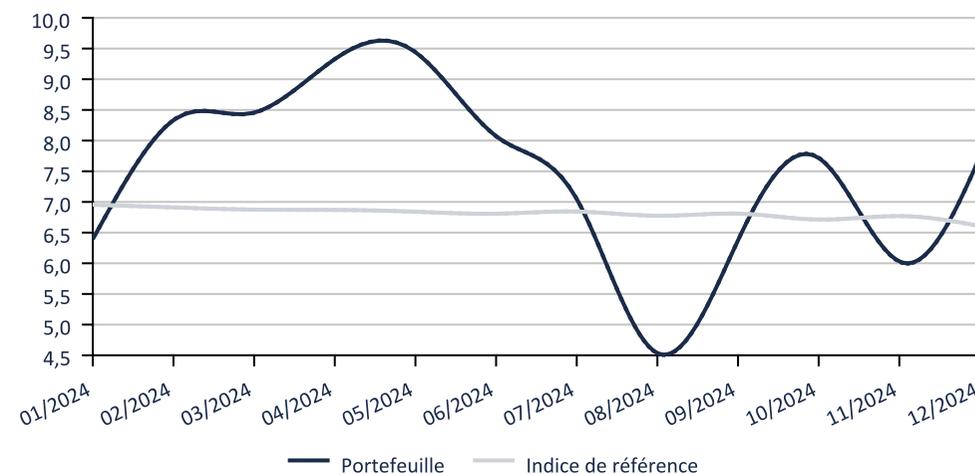
	Portefeuille			Indice de référence			Contrib Surperf.
	Poids	Perf	Contrib	Poids	Perf	Contrib	
Obligations	125,12%	-1,62%	-1,44%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,66%
Oblig. Taux Fixe	88,62%	-0,85%	-0,73%	95,53%	-1,10%	-1,05%	0,23%
Fonds D'Etat	12,30%	-2,60%	-0,32%	23,77%	-2,35%	-0,56%	0,12%
Supra-National	7,96%	-1,14%	-0,09%	10,75%	-1,76%	-0,19%	0,07%
Obligation Foncière	0,00%	0,00%	0,00%	4,86%	-0,38%	-0,02%	-0,03%
Secteur Public et Semi Public	14,78%	-0,66%	-0,10%	17,62%	-0,82%	-0,14%	0,02%
Secteur Privé Corporate	35,86%	-0,49%	-0,17%	19,57%	-0,53%	-0,10%	0,10%
Secteur Privé Financier	16,73%	-0,28%	-0,04%	18,05%	-0,18%	-0,03%	-0,03%
Obligations sécurisées	0,98%	-1,14%	-0,01%	0,91%	-0,49%	0,00%	-0,01%
Oblig. Taux Variable	1,97%	0,48%	0,01%	4,47%	-0,02%	0,00%	-0,02%
Secteur Privé Corporate	0,95%	1,07%	0,01%	0,57%	0,65%	0,00%	0,01%
Secteur Privé Financier	1,02%	0,25%	0,00%	3,90%	-0,11%	0,00%	-0,03%
OPCVM Obligataires	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
OPCVM Obligations	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Autres	34,41%	-18,33%	-0,72%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,88%
Monétaires	7,03%	0,28%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%
Liquidité	-32,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,19%
Total	100,00%	-1,42%	-1,42%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,37%

Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

INDICATEURS DU MOIS

Indicateur	Portefeuille	Indice de référence
Sensibilité	7,808	6,620
Rendement à maturité	2,525%	3,020%
Spread moyen (en pb)	62,210	
Notation moyenne	IGA+	

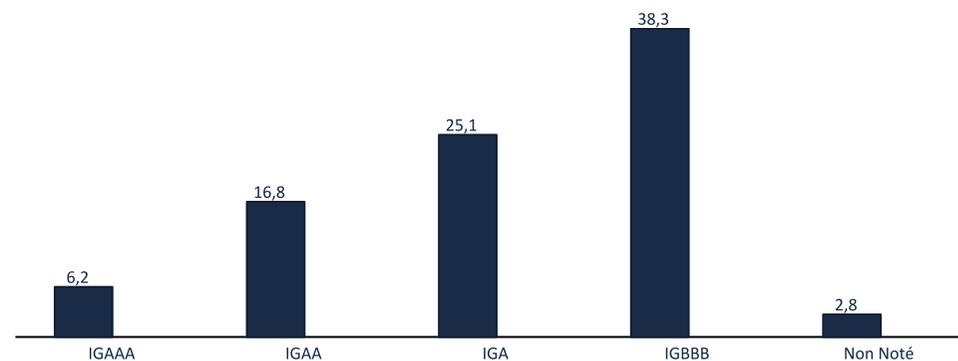
ÉVOLUTION DE LA SENSIBILITÉ



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

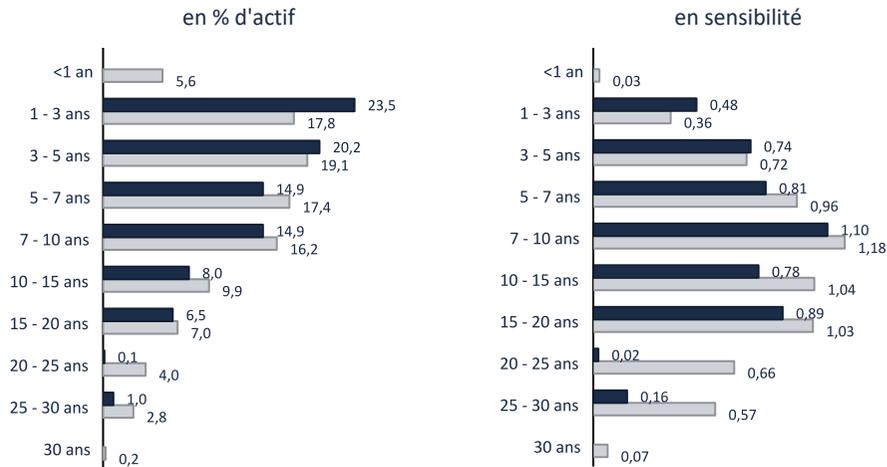
Valeurs	Poids	Secteur
BTPS 4% 04/35 13Y	3,50%	Etat
EU 2.75% 02/33 NGEU	3,24%	Supranational
OAT 1.75% 06/39	2,60%	Etat
SPAIN 1% 07/42	2,38%	Etat
AQUFIN 0.875% 06/30	1,95%	Services aux collectivités
SYCTOM 0.651% 07/32 EMTN	1,85%	Public
MADRID 0.827% 07/27	1,82%	Public
IBRD 0.625% 11/27 GDIF	1,81%	Supranational
NRWBK 0.75% 06/28 EMTN	1,79%	Public
PLD 0.375% 02/28	1,76%	Immobilier

RÉPARTITION PAR NOTATION LONG TERME (EN % D'ACTIF)

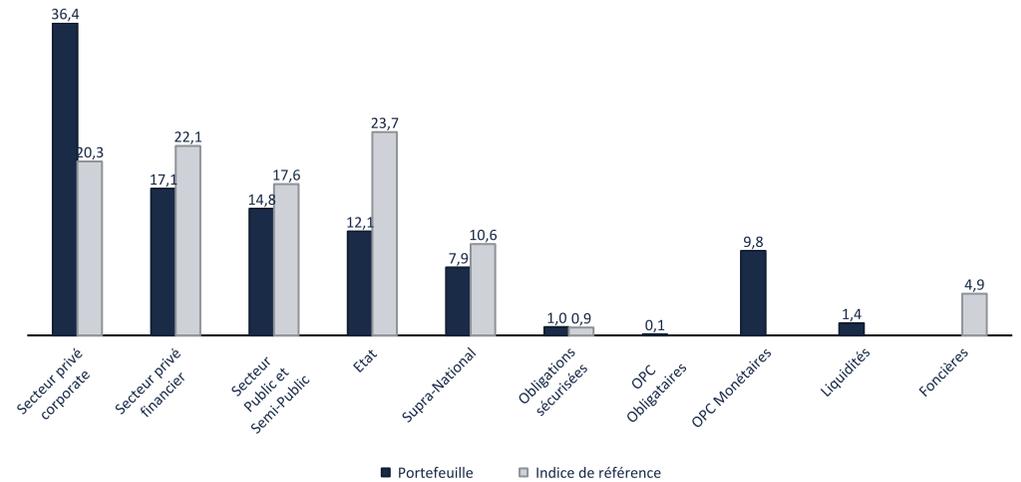


Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

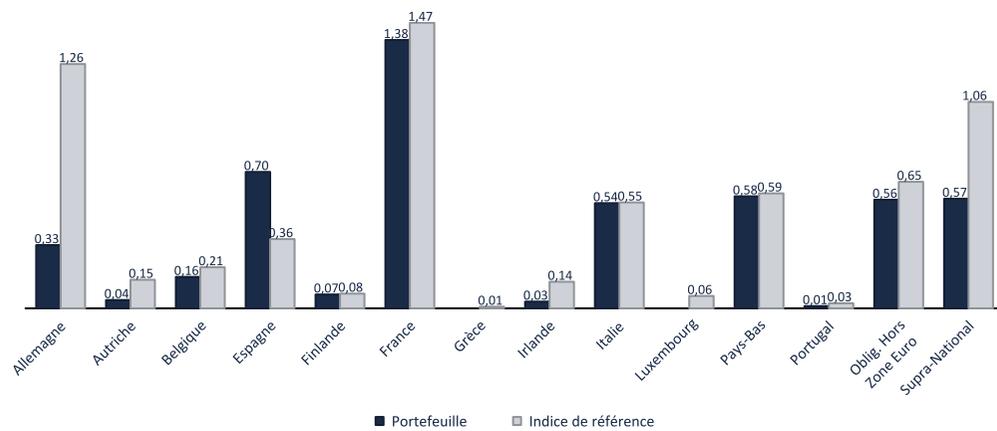
RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ



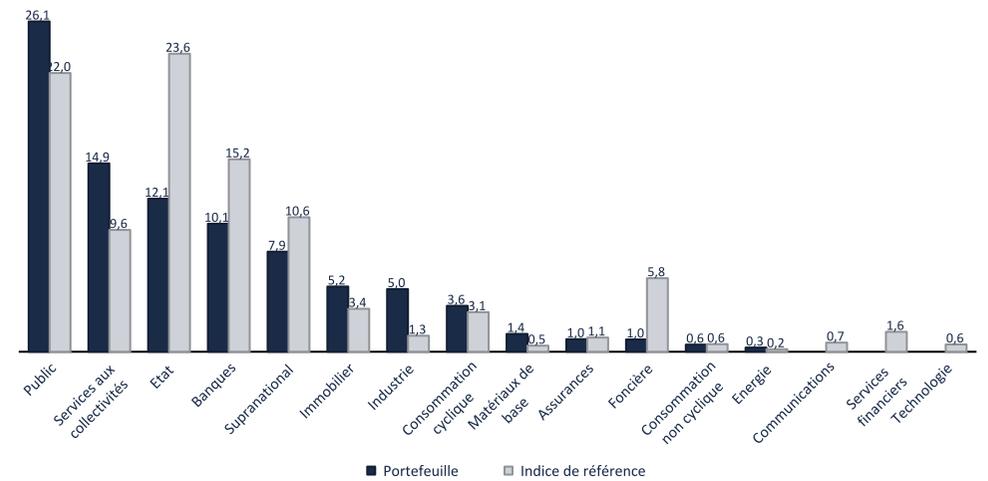
RÉPARTITION PAR TYPE D'ÉMETTEUR (EN % D'ACTIF)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE HORS OPC (EN SENSIBILITÉ)



RÉPARTITION PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE (EN % D'ACTIF)



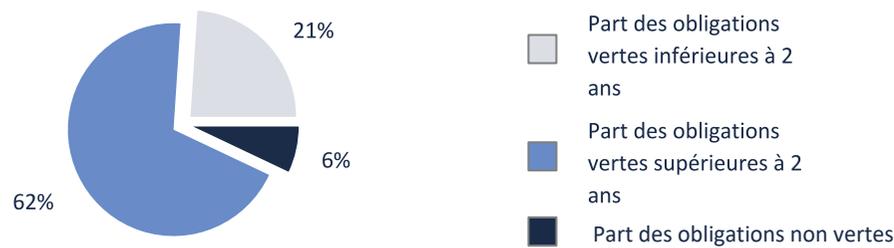
Analyse Extra-Financière

	Résultat en TCO2/M€ investis
Émissions induites	66.24
Émissions évitées	-775.85
Émissions nettes évitées*	-709.617

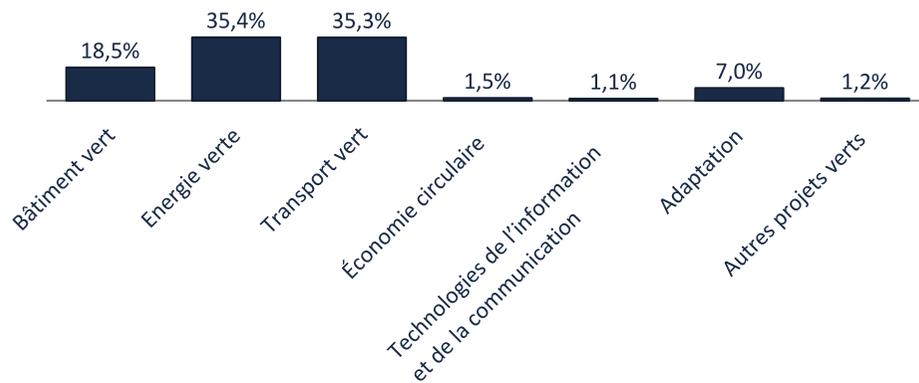
* Équivalent à 405 allers-retours Paris New-York pour chaque million d'euro investi.

Taux de couverture 75,46%. Le taux de couverture porte sur la part des obligations vertes supérieures à 2 ans.

RÉPARTITION DES OBLIGATIONS EN % ACTIF DU FONDS

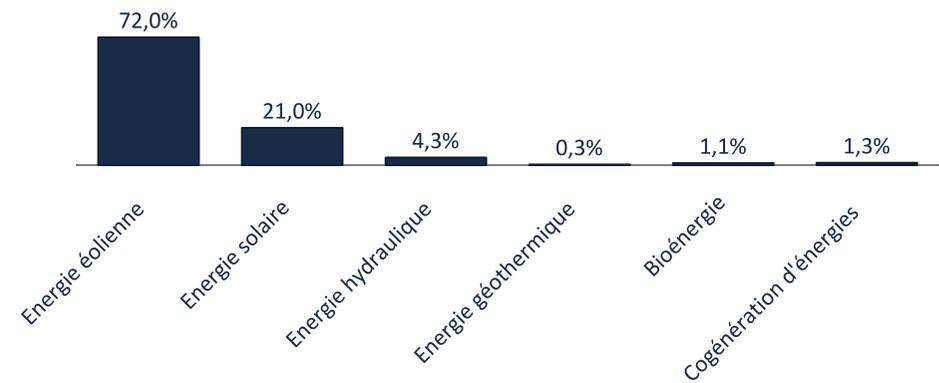


RÉPARTITION DES PROJETS VERTS FINANÇÉS



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories de projets financés par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 87,19% de l'actif du fonds adossé aux obligations vertes.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉNERGIE FINANÇÉE



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories d'énergies renouvelables financées par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 100% de la partie "Énergie verte" du fonds, soit 34,4% de la partie obligations vertes.

ÉCONOMIE ET MARCHÉS

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

AVERTISSEMENT

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Date de création : 02/05/2023

Fonds multi-parts : OUI

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Société de gestion :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75009 Paris
www.sienna-gestion.com

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de contrepartie

SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR * R-C

Reporting au 31/12/2024

* Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE investi en titres de créance, instruments du marché monétaire et en obligations avec un minimum de 83,5% en obligations vertes. La politique de gestion prend en compte des critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques pour la sélection des titres. L'objectif de gestion est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance égale à celle de l'indice "Euro Aggregate".

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 9 : Produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable

VUE D'ENSEMBLE

Données AMF :

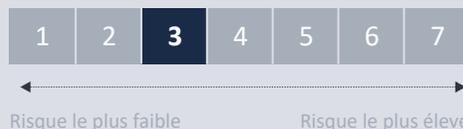
- **Forme juridique** : FCP
- **Classification AMF** : Oblig. et autres TC libellés en euros
- **Article SFDR (1)** : 9
- **Devise** : Euro
- **Code ISIN** : FR001400ED88
- **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : 0,53%
- **Coûts de transaction** : 0,05%

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)

- 100% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond Index

Indicateur de risque (SRI) (2) :



Durée de placement : > 7 ans

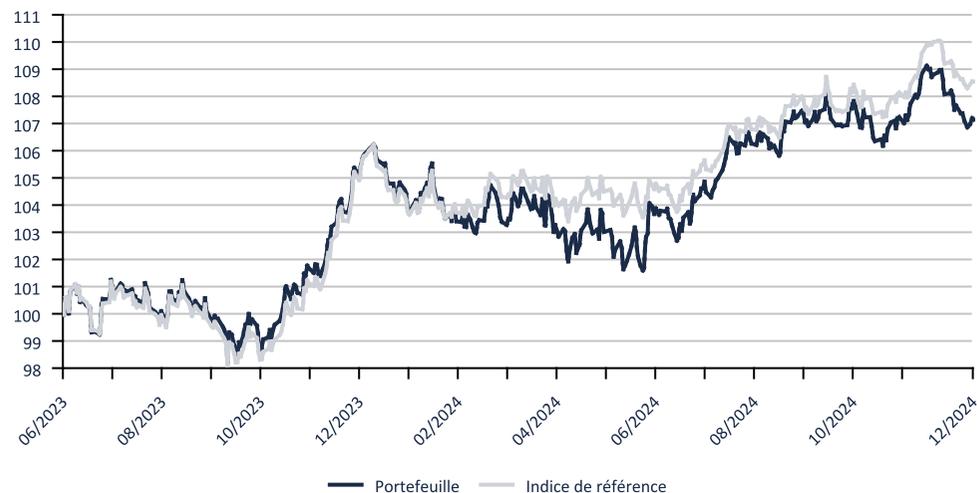
Chiffres du mois :

- **Valeur liquidative de la part** : 106,840 €
- **Actif net du portefeuille** : 317,01 M€

(2) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

Performances et allocation du portefeuille

ÉVOLUTION DE LA VL ET DU BENCHMARK (BASE 100)

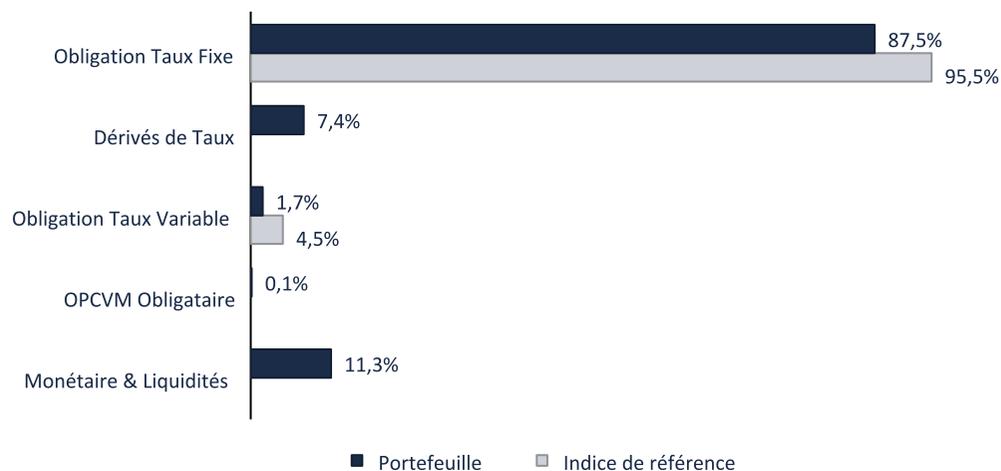


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-1,56	1,40	1,40
Index de référence	-1,05	2,83	2,83
Performances annualisées (en %)			1 an
Portefeuille			1,40
Index de référence			2,83
Performances annuelles (en %)		2024	
Portefeuille		1,40	
Index de référence		2,83	

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS DE RISQUE

Indicateur	1 an
Volatilité annualisée	
Portefeuille (en %)	5,50
Index de référence (en %)	4,45
Tracking error annualisé (en %)	1,46
Bêta	1,21
Perte maximum (en %)	3,84
Alpha annualisé (en %)	-1,95
Ratio de Sharpe	-0,44
Ratio d'information	-0,98

Analyse de la performance

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SIENNA MONETAIRE - FS C	0,11%	XEUR FGBX BUX 0325	-0,27%
EURO BTP 0325	0,06%	EURO SCHATZ 0325	-0,25%
VW 3.875% 03/26 EMTN	0,02%	EURO BUND 0325	-0,19%
PLD 0.375% 02/28	0,02%	EURO SCHATZ 1224	-0,16%
ICADFP 1% 01/30	0,02%	XEUR FGBX BUX 1224	-0,07%

MOT DU GÉRANT

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

ATTRIBUTION DE PERFORMANCE SUR LE MOIS

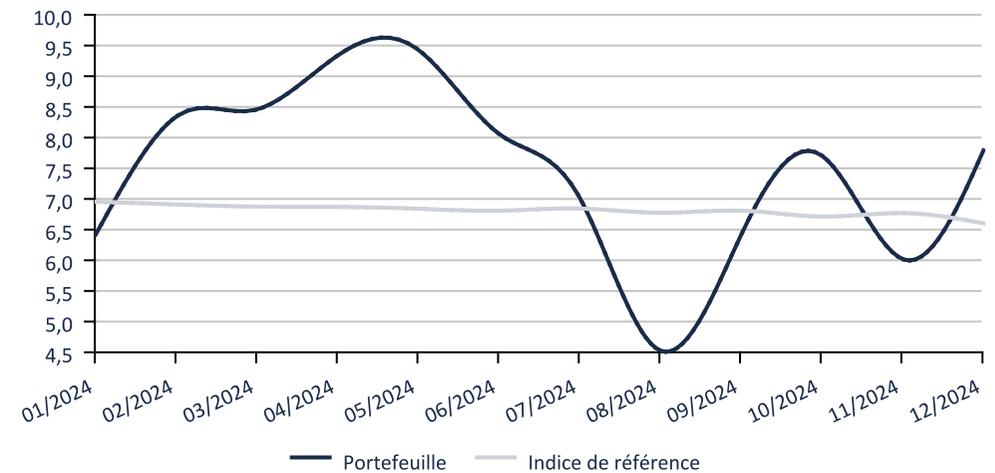
	Portefeuille			Indice de référence			Contrib Surperf.
	Poids	Perf	Contrib	Poids	Perf	Contrib	
Obligations	125,12%	-1,62%	-1,44%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,66%
Oblig. Taux Fixe	88,62%	-0,85%	-0,73%	95,53%	-1,10%	-1,05%	0,23%
Fonds D'Etat	12,30%	-2,60%	-0,32%	23,77%	-2,35%	-0,56%	0,12%
Supra-National	7,96%	-1,14%	-0,09%	10,75%	-1,76%	-0,19%	0,07%
Obligation Foncière	0,00%	0,00%	0,00%	4,86%	-0,38%	-0,02%	-0,03%
Secteur Public et Semi Public	14,78%	-0,66%	-0,10%	17,62%	-0,82%	-0,14%	0,02%
Secteur Privé Corporate	35,86%	-0,49%	-0,17%	19,57%	-0,53%	-0,10%	0,10%
Secteur Privé Financier	16,73%	-0,28%	-0,04%	18,05%	-0,18%	-0,03%	-0,03%
Obligations sécurisées	0,98%	-1,14%	-0,01%	0,91%	-0,49%	0,00%	-0,01%
Oblig. Taux Variable	1,97%	0,48%	0,01%	4,47%	-0,02%	0,00%	-0,02%
Secteur Privé Corporate	0,95%	1,07%	0,01%	0,57%	0,65%	0,00%	0,01%
Secteur Privé Financier	1,02%	0,25%	0,00%	3,90%	-0,11%	0,00%	-0,03%
OPCVM Obligataires	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
OPCVM Obligations	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Autres	34,41%	-18,33%	-0,72%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,88%
Monétaires	7,03%	0,28%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%
Liquidité	-32,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,19%
Total	100,00%	-1,42%	-1,42%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,37%

Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

INDICATEURS DU MOIS

Indicateur	Portefeuille	Indice de référence
Sensibilité	7,808	6,620
Rendement à maturité	2,525%	3,020%
Spread moyen (en pb)	62,210	
Notation moyenne	IGA+	

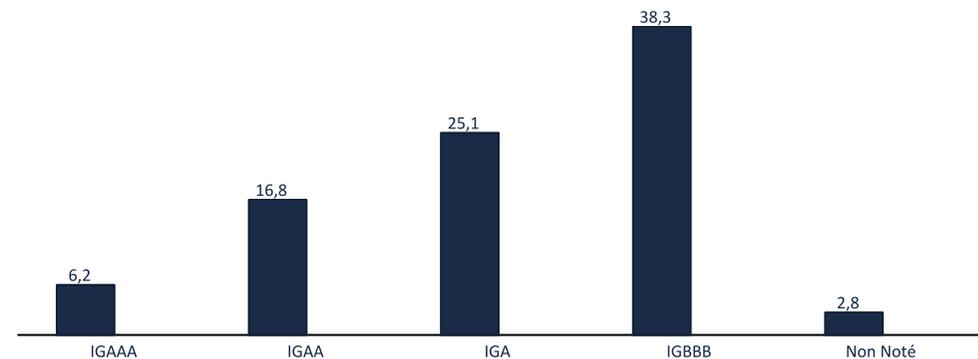
ÉVOLUTION DE LA SENSIBILITÉ



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

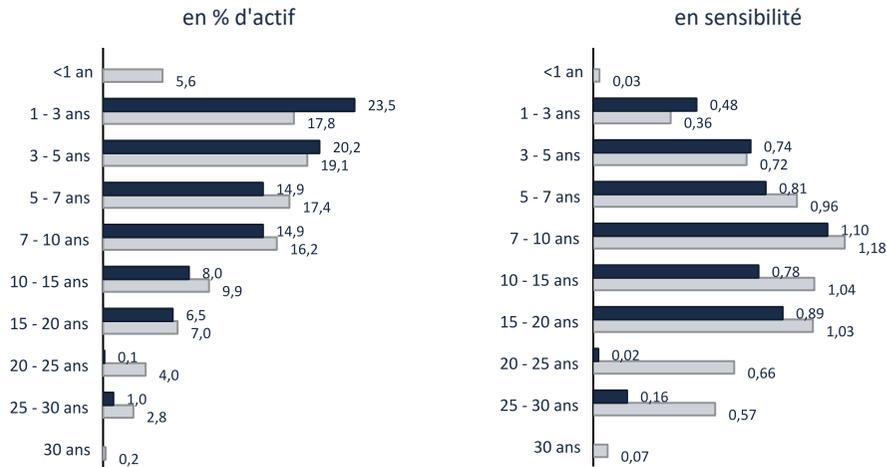
Valeurs	Poids	Secteur
BTPS 4% 04/35 13Y	3,50%	Etat
EU 2.75% 02/33 NGEU	3,24%	Supranational
OAT 1.75% 06/39	2,60%	Etat
SPAIN 1% 07/42	2,38%	Etat
AQUFIN 0.875% 06/30	1,95%	Services aux collectivités
SYCTOM 0.651% 07/32 EMTN	1,85%	Public
MADRID 0.827% 07/27	1,82%	Public
IBRD 0.625% 11/27 GDIF	1,81%	Supranational
NRWBK 0.75% 06/28 EMTN	1,79%	Public
PLD 0.375% 02/28	1,76%	Immobilier

RÉPARTITION PAR NOTATION LONG TERME (EN % D'ACTIF)

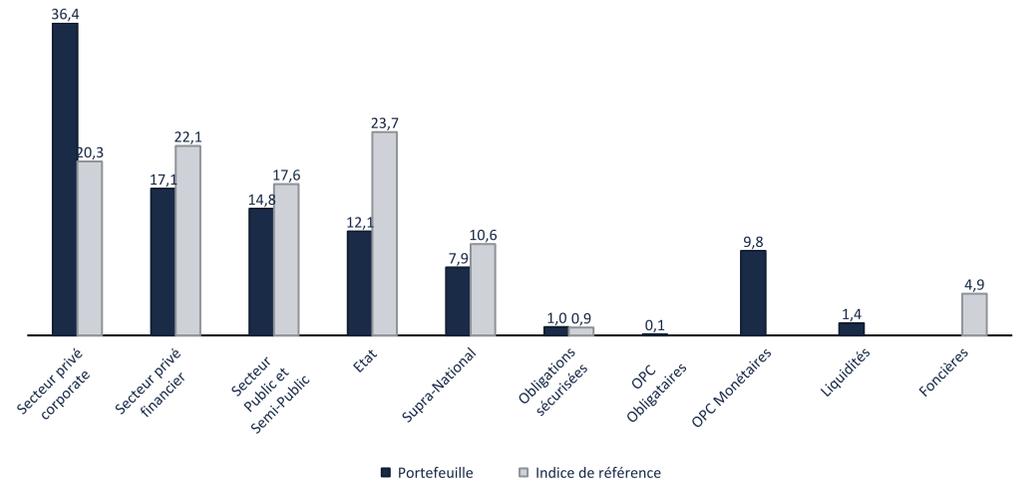


Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

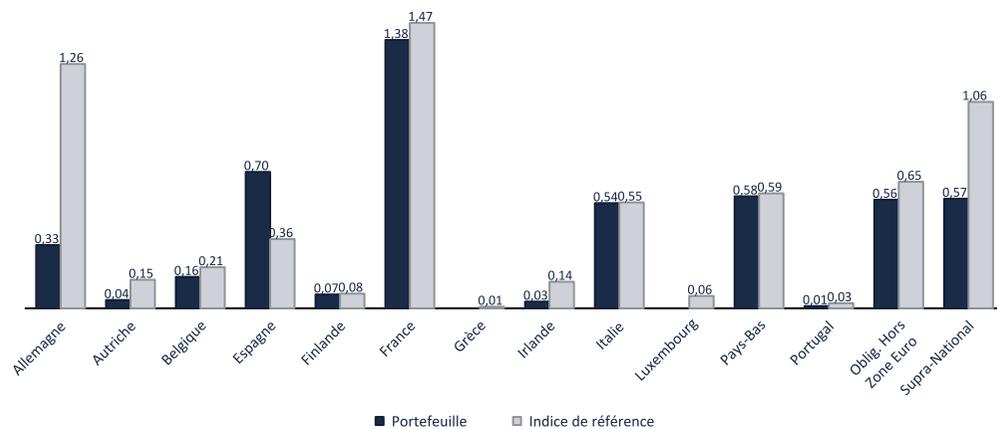
RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ



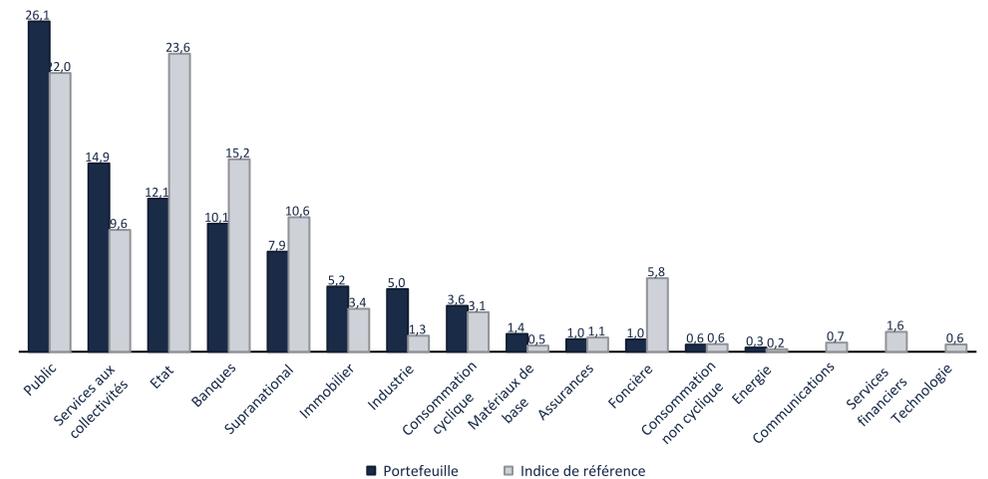
RÉPARTITION PAR TYPE D'ÉMETTEUR (EN % D'ACTIF)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE HORS OPC (EN SENSIBILITÉ)



RÉPARTITION PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE (EN % D'ACTIF)



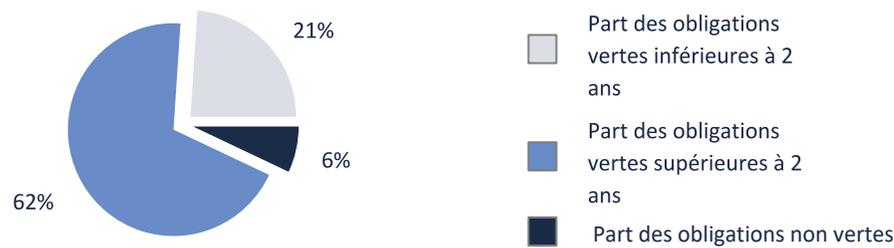
Analyse Extra-Financière

	Résultat en TCO2/M€ investis
Émissions induites	66.24
Émissions évitées	-775.85
Émissions nettes évitées*	-709.617

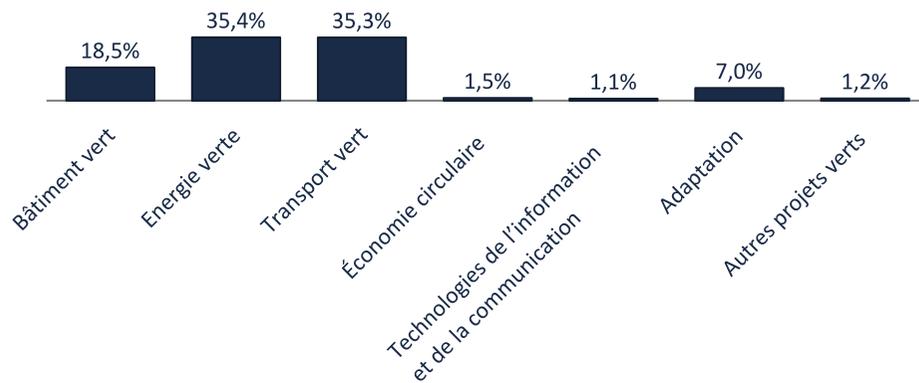
* Équivalent à 405 allers-retours Paris New-York pour chaque million d'euro investi.

Taux de couverture 75,46%. Le taux de couverture porte sur la part des obligations vertes supérieures à 2 ans.

RÉPARTITION DES OBLIGATIONS EN % ACTIF DU FONDS

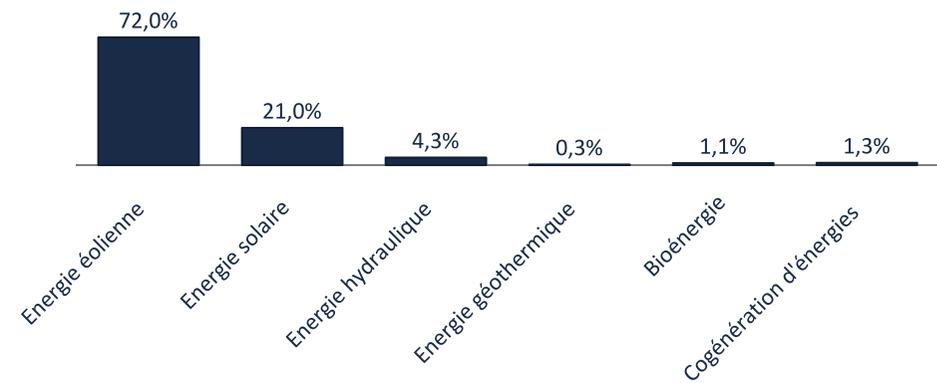


RÉPARTITION DES PROJETS VERTS FINANÇÉS



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories de projets financés par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 87,19% de l'actif du fonds adossé aux obligations vertes.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉNERGIE FINANÇÉE



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories d'énergies renouvelables financées par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 100% de la partie "Énergie verte" du fonds, soit 34,4% de la partie obligations vertes.

ÉCONOMIE ET MARCHÉS

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

AVERTISSEMENT

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Date de création : 02/01/2023

Fonds multi-parts : OUI

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Société de gestion :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75009 Paris
www.sienna-gestion.com

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR * RM-C

Reporting au 31/12/2024

* Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE investi en titres de créance, instruments du marché monétaire et en obligations avec un minimum de 83,5% en obligations vertes. La politique de gestion prend en compte des critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques pour la sélection des titres. L'objectif de gestion est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance égale à celle de l'indice "Euro Aggregate".

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 9 : Produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable

VUE D'ENSEMBLE

Données AMF :

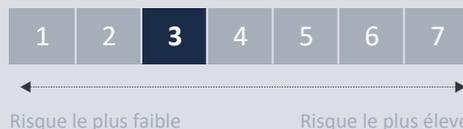
- **Forme juridique** : FCP
- **Classification AMF** : Oblig. et autres TC libellés en euros
- **Article SFDR (1)** : 9
- **Devise** : Euro
- **Code ISIN** : FR0012847325
- **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : 0,66%
- **Coûts de transaction** : 0,04%

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)

- 100% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond Index

Indicateur de risque (SRI) (2) :



Durée de placement : > 7 ans

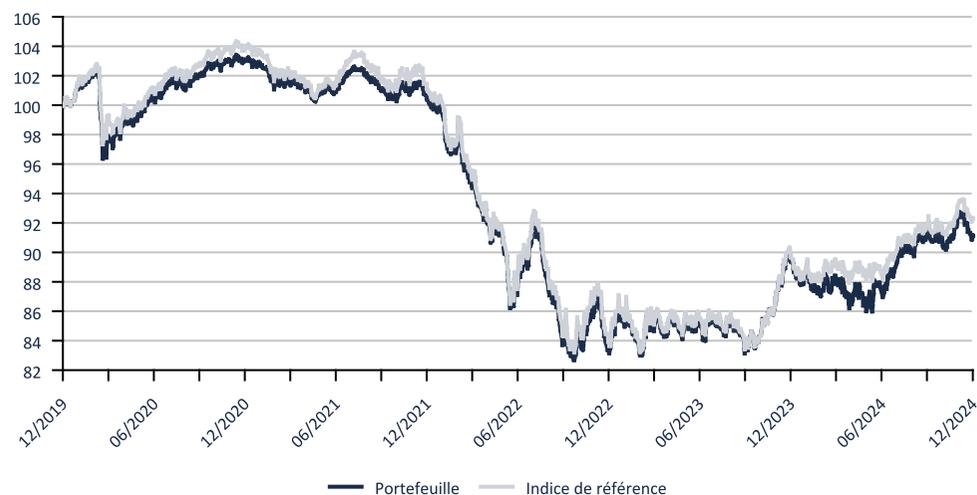
Chiffres du mois :

- **Valeur liquidative de la part** : 97,360 €
- **Actif net du portefeuille** : 317,01 M€

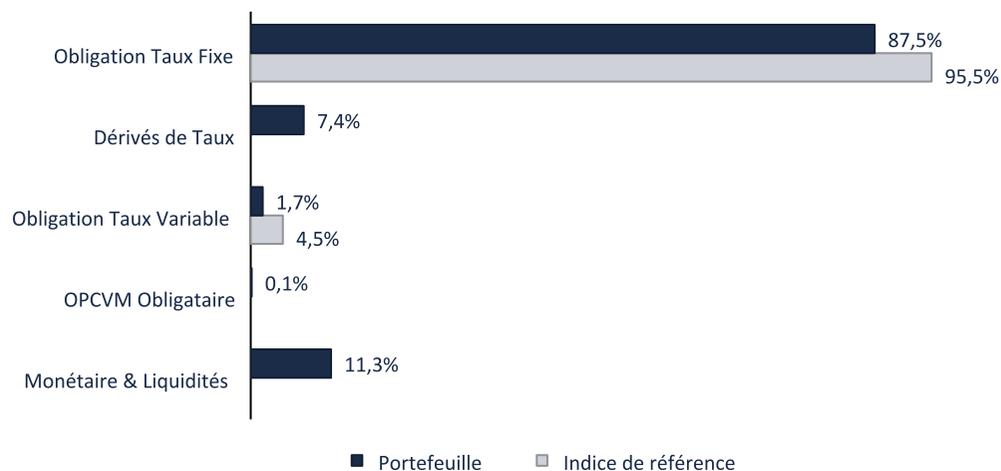
(2) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

Performances et allocation du portefeuille

ÉVOLUTION DE LA VL ET DU BENCHMARK (BASE 100)



ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	
Portefeuille	-1,49	1,93	1,93	-9,20	-8,82	
Indice de référence	-1,05	2,83	2,83	-8,70	-7,72	
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans	5 ans	
Portefeuille			1,93	-3,16	-1,83	
Indice de référence			2,83	-2,99	-1,59	
Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	1,93	7,49	-17,12	-2,63	3,13	5,11
Indice de référence	2,83	7,19	-17,17	-2,85	4,05	5,98

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	5,51	6,39	5,36
Indice de référence (en %)	4,45	6,38	5,42
Tracking error annualisé (en %)	1,46	1,80	1,54
Bêta	1,21	0,96	0,95
Perte maximum (en %)	3,80	17,58	17,24
Alpha annualisé (en %)	-1,44	-0,29	-0,32
Ratio de Sharpe	-0,34	-0,87	-0,57
Ratio d'information	-0,62	-0,10	-0,15

Analyse de la performance

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SIENNA MONETAIRE - FS C	0,11%	XEUR FGBX BUX 0325	-0,27%
EURO BTP 0325	0,06%	EURO SCHATZ 0325	-0,25%
VW 3.875% 03/26 EMTN	0,02%	EURO BUND 0325	-0,19%
PLD 0.375% 02/28	0,02%	EURO SCHATZ 1224	-0,16%
ICADFP 1% 01/30	0,02%	XEUR FGBX BUX 1224	-0,07%

MOT DU GÉRANT

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

ATTRIBUTION DE PERFORMANCE SUR LE MOIS

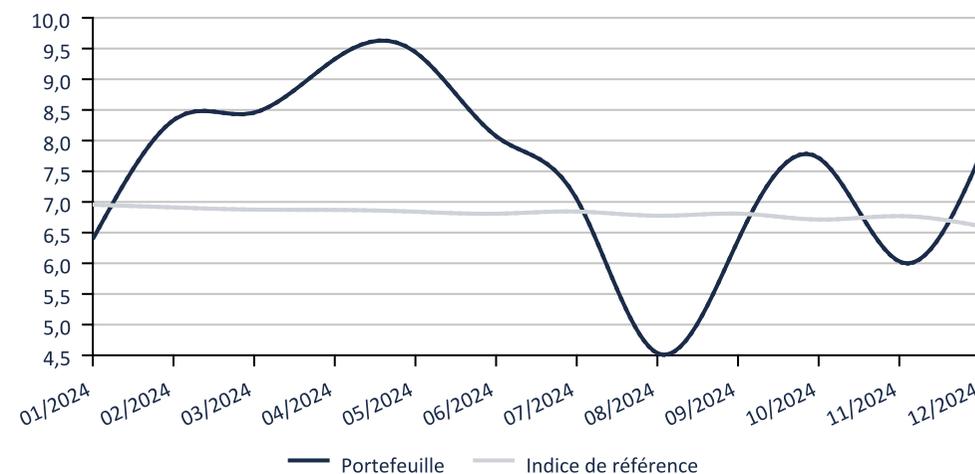
	Portefeuille			Indice de référence			Contrib Surperf.
	Poids	Perf	Contrib	Poids	Perf	Contrib	
Obligations	125,12%	-1,62%	-1,44%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,66%
Oblig. Taux Fixe	88,62%	-0,85%	-0,73%	95,53%	-1,10%	-1,05%	0,23%
Fonds D'Etat	12,30%	-2,60%	-0,32%	23,77%	-2,35%	-0,56%	0,12%
Supra-National	7,96%	-1,14%	-0,09%	10,75%	-1,76%	-0,19%	0,07%
Obligation Foncière	0,00%	0,00%	0,00%	4,86%	-0,38%	-0,02%	-0,03%
Secteur Public et Semi Public	14,78%	-0,66%	-0,10%	17,62%	-0,82%	-0,14%	0,02%
Secteur Privé Corporate	35,86%	-0,49%	-0,17%	19,57%	-0,53%	-0,10%	0,10%
Secteur Privé Financier	16,73%	-0,28%	-0,04%	18,05%	-0,18%	-0,03%	-0,03%
Obligations sécurisées	0,98%	-1,14%	-0,01%	0,91%	-0,49%	0,00%	-0,01%
Oblig. Taux Variable	1,97%	0,48%	0,01%	4,47%	-0,02%	0,00%	-0,02%
Secteur Privé Corporate	0,95%	1,07%	0,01%	0,57%	0,65%	0,00%	0,01%
Secteur Privé Financier	1,02%	0,25%	0,00%	3,90%	-0,11%	0,00%	-0,03%
OPCVM Obligataires	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
OPCVM Obligations	0,14%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Autres	34,41%	-18,33%	-0,72%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,88%
Monétaires	7,03%	0,28%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%
Liquidité	-32,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,19%
Total	100,00%	-1,42%	-1,42%	100,00%	-1,05%	-1,05%	-0,37%

Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

INDICATEURS DU MOIS

Indicateur	Portefeuille	Indice de référence
Sensibilité	7,808	6,620
Rendement à maturité	2,525%	3,020%
Spread moyen (en pb)	62,210	
Notation moyenne	IGA+	

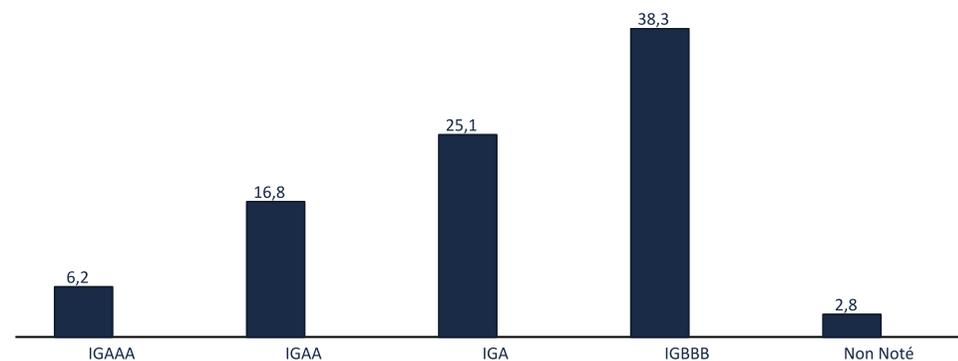
ÉVOLUTION DE LA SENSIBILITÉ



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

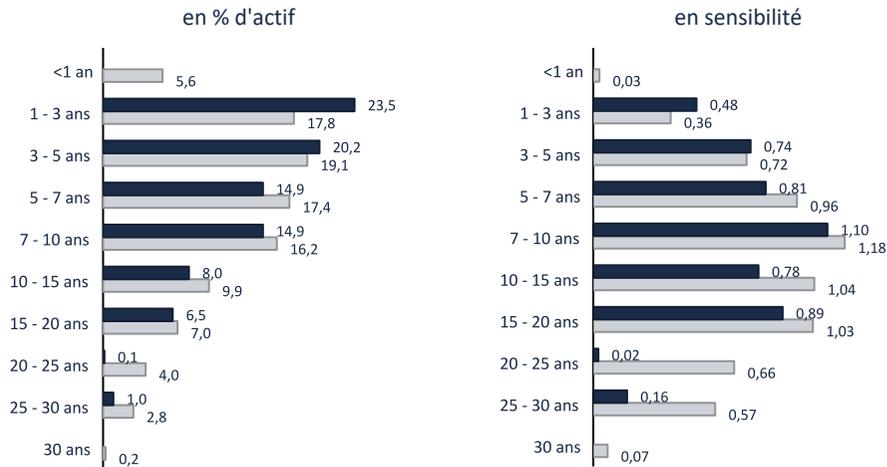
Valeurs	Poids	Secteur
BTPS 4% 04/35 13Y	3,50%	Etat
EU 2.75% 02/33 NGEU	3,24%	Supranational
OAT 1.75% 06/39	2,60%	Etat
SPAIN 1% 07/42	2,38%	Etat
AQUFIN 0.875% 06/30	1,95%	Services aux collectivités
SYCTOM 0.651% 07/32 EMTN	1,85%	Public
MADRID 0.827% 07/27	1,82%	Public
IBRD 0.625% 11/27 GDIF	1,81%	Supranational
NRWBK 0.75% 06/28 EMTN	1,79%	Public
PLD 0.375% 02/28	1,76%	Immobilier

RÉPARTITION PAR NOTATION LONG TERME (EN % D'ACTIF)

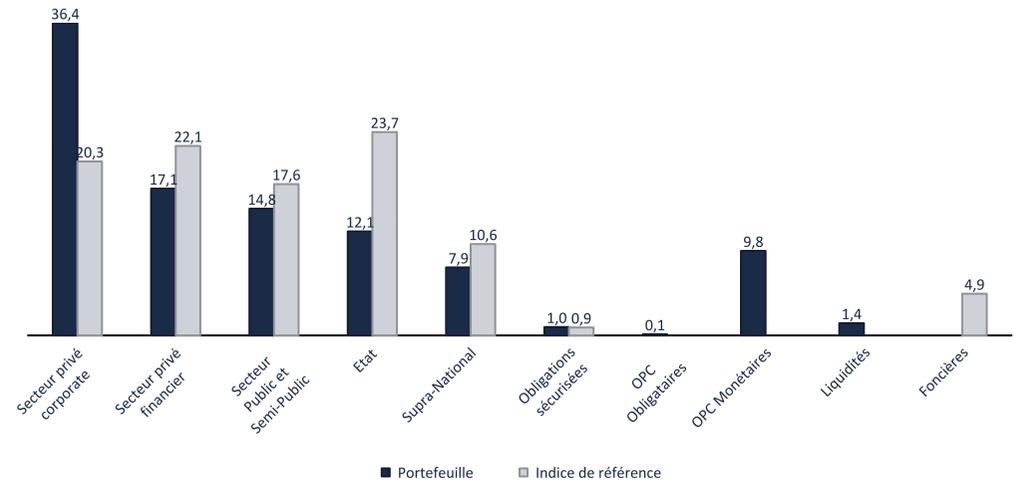


Analyse du portefeuille - OBLIGATIONS

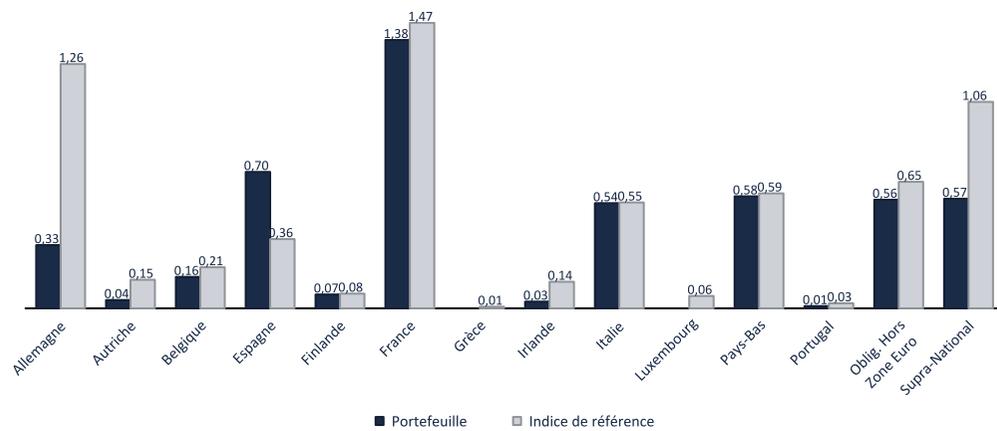
RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ



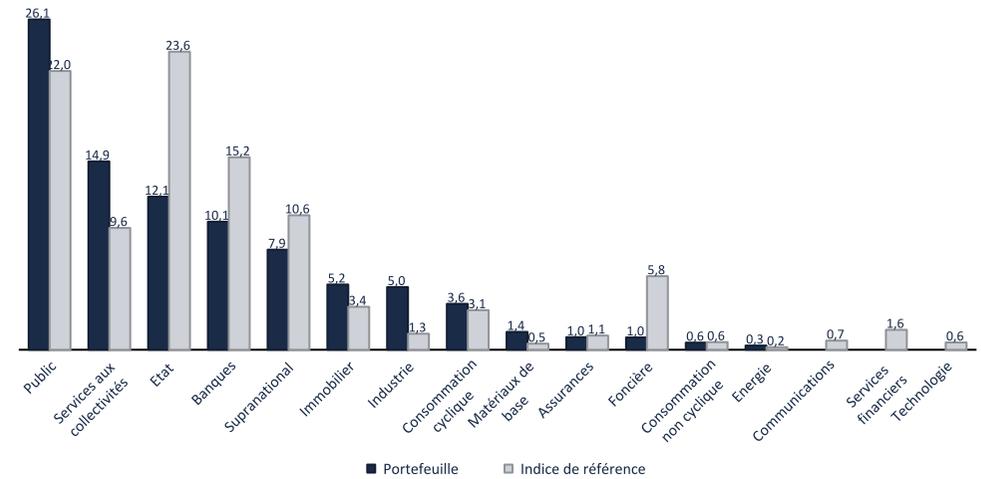
RÉPARTITION PAR TYPE D'ÉMETTEUR (EN % D'ACTIF)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE HORS OPC (EN SENSIBILITÉ)



RÉPARTITION PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE (EN % D'ACTIF)



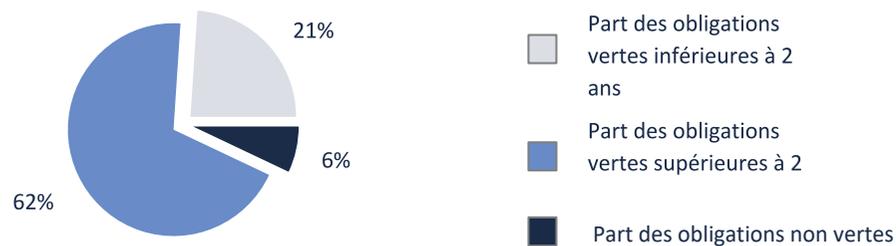
Analyse Extra-Financière

	Résultat en TCO2/M€ investis
Émissions induites	66.24
Émissions évitées	-775.85
Émissions nettes évitées*	-709.617

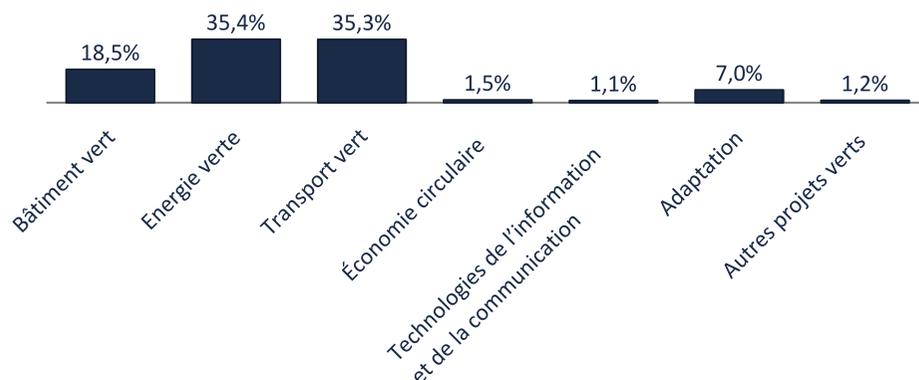
* Équivalent à 405 allers-retours Paris New-York pour chaque million d'euro investi.

Taux de couverture 75,46%. Le taux de couverture porte sur la part des obligations vertes supérieures à 2 ans.

RÉPARTITION DES OBLIGATIONS EN % ACTIF DU FONDS

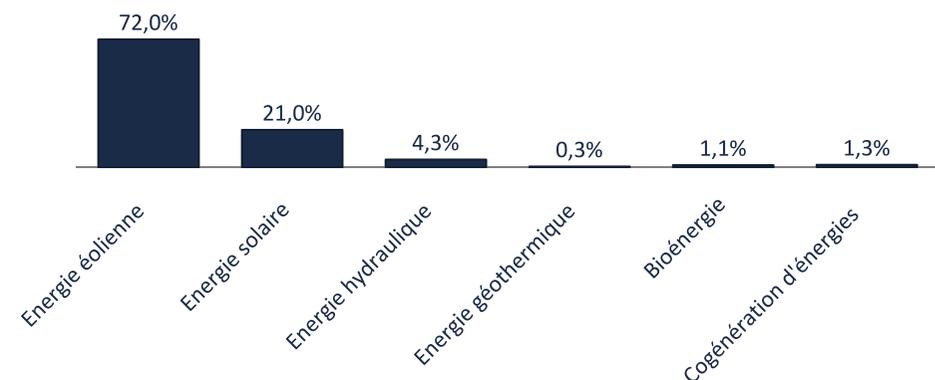


RÉPARTITION DES PROJETS VERTS FINANÇÉS



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories de projets financés par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 87,19% de l'actif du fonds adossé aux obligations vertes.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉNERGIE FINANÇÉE



Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par catégories d'énergies renouvelables financées par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 100% de la partie "Énergie verte" du fonds, soit 34,4% de la partie obligations vertes.

ÉCONOMIE ET MARCHÉS

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

AVERTISSEMENT

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Date de création : 27/10/2015

Fonds multi-parts : OUI

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Société de gestion :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75009 Paris
www.sienna-gestion.com

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

ANNEXE SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

Dénomination du produit : SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR

Identifiant d'entité juridique : 96950098X9B9PDWBZP04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de d'investissements durables : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___ %	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds Sienna Obligations Vertes ISR, labellisé Greenfin ne finance que des projets participant à la transition énergétique et écologique respectant les 3 critères suivants alignés avec les exigences du label Greenfin :

-L'émetteur doit respecter les 4 conditions des Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association (ICMA) : (i) Justifier de l'utilisation des investissements levés, (ii) expliquer le processus de sélection et l'évaluation des projets, (iii) Être transparent dans la gestion des investissements collectés (distinction entre les montants dépensés, en cours et non dépensés), (iv) Émettre un reporting annuel sur les catégories de projets menés, les montants alloués et les impacts environnementaux.

-L'émetteur doit financer des projets relevant strictement de la nomenclature des éco-activités du label Greenfin : Énergie Bâtiment Gestion des déchets et contrôle de la pollution, Industrie, Transport propre, Technologies de l'information et de la communication, Agriculture et forêt et Adaptation au changement climatique.

-L'émetteur ne doit pas financer d'activités exclues : l'exploration-production et l'exploitation de combustibles fossiles et l'ensemble de la filière nucléaire.

L'approche de sélection des obligations vertes est également complétée par une analyse extra-financière de l'émetteur. Son profil ESG est ainsi analysé afin de s'assurer que les enjeux ESG les plus matériels soient correctement adressés.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

En lien avec sa thématique, le fonds a permis d'éviter 709,62 tonnes de CO2 par millions d'euros investis. Cela signifie que ces émissions auraient été libérées si ces projets n'avaient pas été déployés avec pour objectif de réduire les émissions de CO2. Sont pris en compte dans cette estimation les émissions de CO2 induites par les projets.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2023, En lien avec sa thématique, le fonds a permis d'éviter 699,92 tonnes de CO2 par millions d'euros investis.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le fonds Sienna Obligations Vertes ISR investit au minimum 83,5% de son actif net dans des projets verts financés par les entreprises. La contribution de ces projets est mesurée via les tonnes de CO2 évitées. Cet indicateur permet d'estimer les émissions de CO2 (par millions d'euros investis) qui auraient été libérées si ces projets n'avaient pas été déployé avec pour objectif de réduire les émissions de CO2. Sont pris en compte dans cette estimation les émissions de CO2 induites par les projets.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Ce produit financier investit au minimum 83,5% de son actif net dans des investissements durables respectant le principe de ne pas causer de préjudice important. L'application de ce principe se matérialise notamment par la prise en compte des exclusions sectorielles, du suivi des controverses et de l'analyse des Green Bond Principles (GBP).

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les incidences négatives sont prises en considération via les indicateurs PAI. Les indicateurs sont notamment pris en compte en appliquant les politiques d'exclusion de Sienna Gestion et du label Greenfin à savoir l'ensemble de la chaîne de valeur des combustibles fossiles et l'ensemble de la filière nucléaire (seuil de revenu = 5%). Des exclusions partielles sont également appliquées conformément au cahier des charges du label Greenfin.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier n'investit pas dans des entreprises non conformes avec ces standards internationaux de manière significative. La politique d'exclusion normative de Sienna Gestion et le processus de gestion et de suivi des controverses permettent d'identifier les entreprises causant ou contribuant à la violation de ces principes directeurs afin de les exclure ou de les interdire.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives (PAI) via notamment la notation ESG des émetteurs, le suivi des controverses et les exclusions appliquées au niveau des projets investis. Plus spécifiquement les PAI suivants sont pris en compte par le fonds.

Thématique	PAI	Politique/ process
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique charbon ✓ Pilotage du mix énergétique pour un alignement au scénario 2°C de l'IAE (formalisé dans l'article 29) ✓ Pilotage de l'empreinte carbone avec objectif de réduction ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	2. Empreinte carbone	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Eau	8. Rejets dans l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
Questions sociales et de personnel	10. Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondiale des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour tous les secteurs) ✓ Politique de vote avec les critères de vote liés à la mixité au sein du Conseil d'administration
	14. Exposition à des armes controversées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion dédiée



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Il s'agit du top 15 du fonds sur un inventaire fin d'année du dernier exercice.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissement les plus importants	Secteur BICS	% d'actifs	Pays
SIENNA MONETAIRE - FS C	OPC	9,84%	France
BTPS 4% 04/35 13Y	Gouvernement	3,50%	Italie
EU 2.75% 02/33 NGEU	Gouvernement	3,24%	Supranational
OAT 1.75% 06/39	Gouvernement	2,60%	France
SPAIN 1% 07/42	Gouvernement	2,38%	Espagne
AQUFIN 0.875% 06/30	Industrie	1,95%	Belgique
SYCTOM 0.651% 07/32 EMTN	Gouvernement	1,85%	France
MADRID 0.827% 07/27	Gouvernement	1,82%	Espagne
IBRD 0.625% 11/27 GDIF	Gouvernement	1,81%	Supranational
NRWBK 0.75% 06/28 EMTN	Gouvernement	1,79%	Allemagne
PLD 0.375% 02/28	Financières	1,76%	États-Unis
UPMFH 0.125% 11/28 EMTN	Matériaux	1,71%	Finlande
VW 3.875% 03/26 EMTN	Consommation discrétionnaire	1,64%	Allemagne
NEDERLD 0.5% 01/40	Gouvernement	1,62%	Pays-Bas
ICADFP 1% 01/30	Financières	1,54%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

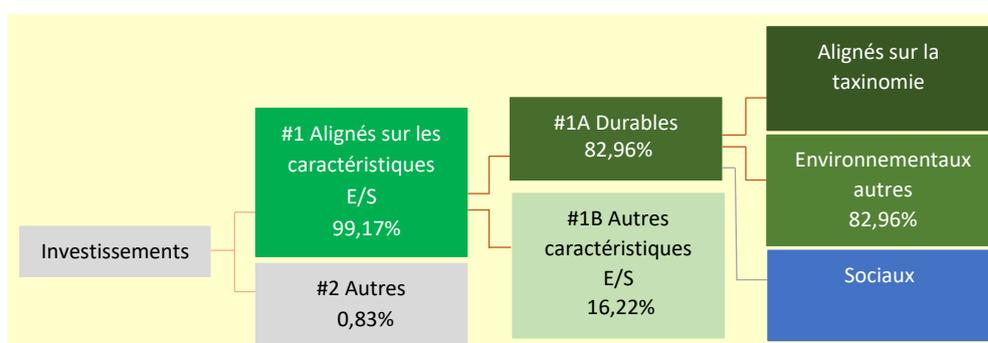
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements de produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur BICS	% d'actifs
Gouvernement	31,08%
Services aux collectivités	23,17%
Financières	18,06%
OPC	9,98%
Industrie	6,41%
Consommation discrétionnaire	4,56%
Matériaux	4,10%
Communications	0,91%
Cash et assimilables	0,83%
Consommation de base	0,56%
Energie	0,33%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit financier investit au minimum 83,5% de son actif net dans des investissements durables environnementaux mais ne prend pas d'engagement sur son alignement aux critères de la Taxinomie l'Union Européenne. L'engagement minimal d'alignement du fonds avec le Règlement Taxinomie était donc à ce jour de 0%.

Le règlement SFDR exige que l'alignement à la Taxinomie soit calculé au niveau projet et non au niveau émetteur. Le fournisseur de donnée choisi, Sustainalytics, ne couvre pas aujourd'hui l'alignement taxinomie des projets ou des green bonds et les projets ne publient pas non plus cette donnée. A date l'alignement Taxinomie des projets de Sienna Obligations Vertes n'est pas mesurée au-delà du respect de l'exclusion du nucléaire et du gaz conformément au label Greenfin.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE⁽¹⁾?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

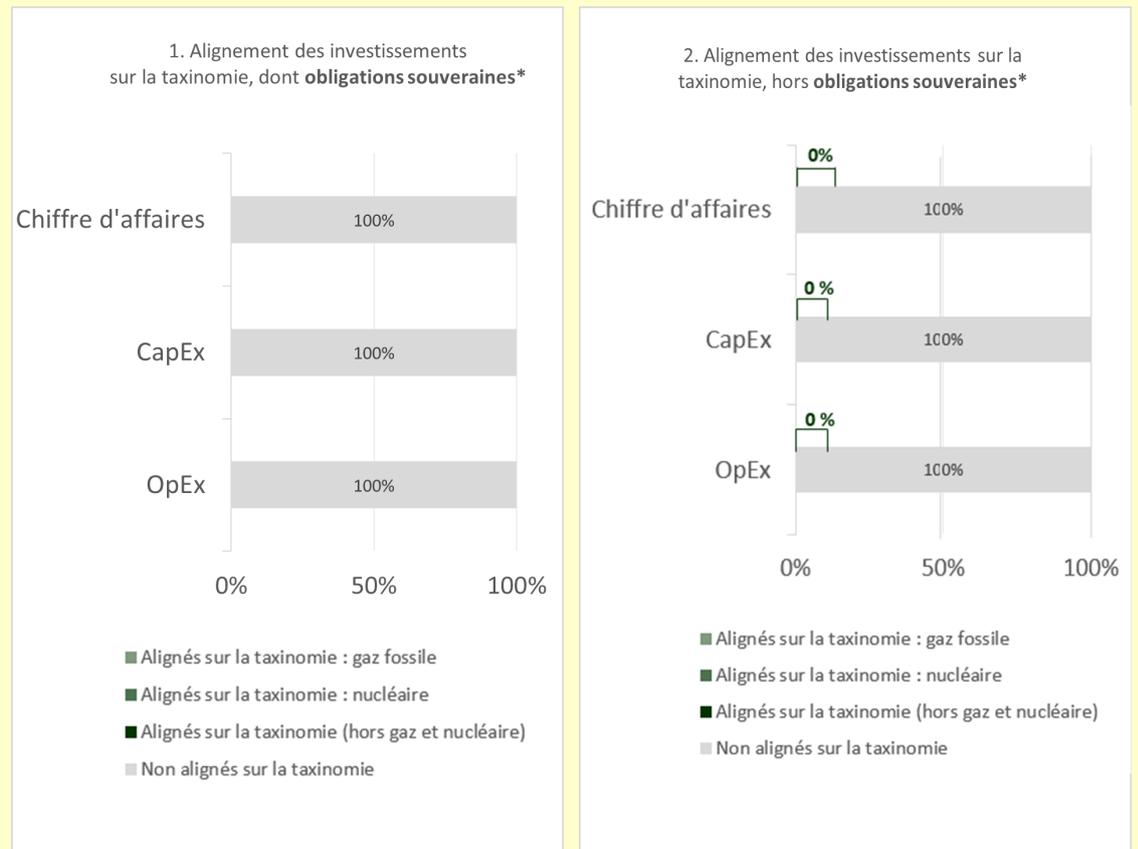
Non

(1) Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxonomie était de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date l'alignement Taxonomie des projets de Sienna Obligations Vertes n'est pas mesurée au-delà du respect de l'exclusion du nucléaire et du gaz conformément au label Greenfin.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE)



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financiers qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables, à savoir : 1.43% de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires et -0.60% de dérivés à titre de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Avant investissement l'équipe Finance Responsable vérifie la contribution du projet à la transition énergétique et écologique avec les conditions des GBP et les exigences du label Greenfin. Un contrôle ex-post périodique est également effectué sur le bon déroulement de ce processus.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds a pour indice de référence un indice de marché large n'ayant pas été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques de durabilité.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
N/A